

809e jour de l'agression de Ghaza

71.276 MARTYRS

171.239 BLESSÉS

Une visite officielle prévue au 1er semestre 2026

Le Pape Léon XIV en Algérie

PAGE 16

QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

Syndicats de l'éducation

L'ultimatum !

PAGE 5

TRANSACTIONS FINANCIÈRES

LA FIN DU «CASH»

PAGE 3

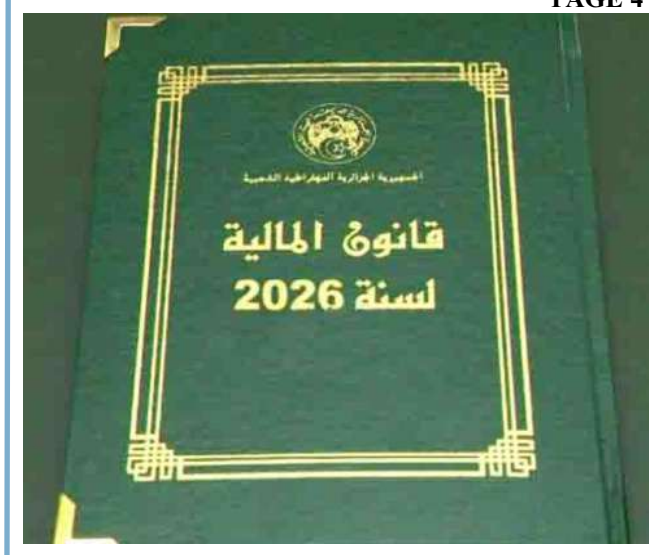


A partir du 1er février 2026, les dépôts en espèces seront interdits dans les comptes commerciaux, sauf cas exceptionnels et justifiés par l'activité spécifique du client.

La Loi de finances 2026 publiée

Conjuguer ambitions et défis

PAGE 4



Le budget 2026 est le plus important jamais adopté par l'Algérie.

Développement local

Sayoud fixe le cap

PAGE 2



Hausses des prix des carburants

Les clarifications du ministère

PAGE 6



Le mouvement de grève a également entraîné une affluence inhabituelle dans de nombreuses stations-service, où les transporteurs ont suspendu leurs activités.

Equipe nationale

Les Verts fixés sur la RDC

Le choc entre l'Algérie et le Congo fait déjà saliver toute l'Afrique du football.

PAGE 13

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX



Mahrez : Mise au point sur ses origines

PAGE 15

DÉVELOPPEMENT LOCAL

SAYOUD FIXE LE CAP

Le ministre de l'intérieur a estimé que la participation active de toutes les parties prenantes est essentielle pour garantir l'efficacité des politiques locales et assurer un suivi rigoureux des projets de développement.



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, mercredi, une réunion de coordination avec les Walis des différentes wilayas de la République, en présence des cadres centraux du ministère. La rencontre s'est tenue par vidéoconférence, et a été un moment clé pour évaluer les performances de l'année 2025 tout en jetant les bases du développement local pour 2026. L'objectif principal était de passer en revue les actions menées dans le cadre des programmes de développement, de définir les priorités pour l'année à venir et de renforcer la dynamique de croissance au niveau national.

La réunion a débuté par un discours du ministre, qui a mis en avant l'importance de l'action collective et de la coordination entre les différentes structures, notamment les services de l'État, les élus locaux, ainsi que les acteurs de la société civile. Sayoud a insisté sur le fait que la gestion des wilayas doit reposer sur une approche collaborative et dynamique. Selon lui, la participation active de toutes les parties prenantes est essentielle pour garantir l'efficacité des politiques locales et assurer un suivi rigoureux des projets de développement.

«La gestion des wilayas repose sur le travail collectif, la coordination et l'engagement de tous. Il est crucial de renforcer la mobilisation des acteurs locaux et de valoriser les compétences pour améliorer la performance et garantir le suivi sur le terrain des projets en cours», a déclaré le ministre.

LES PRIORITÉS DE 2026

La réunion a permis de fixer des priorités claires pour l'année 2026, en mettant l'accent sur plusieurs secteurs clés pour le développement local. Parmi les priorités mentionnées par Sayoud, on trouve le suivi des projets d'infrastructures stratégiques, l'entretien des réseaux routiers et le développement du secteur du transport. La question de l'amélioration de la gestion de l'eau, avec un focus particulier sur les projets de dessalement de l'eau de mer, a également été au cœur des échanges, ces projets étant jugés cruciaux pour renforcer la sécurité hydrique du pays.

Le ministre a ainsi demandé aux walis de préparer un plan de travail détaillé pour 2026, qui devra inclure toutes les instructions transmises et les objectifs à atteindre. Ce plan devra également renforcer la coordination entre les différents services, afin de garantir une mise en œuvre efficace des projets locaux.

LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR–TINDOUF–GHAR DJEBILET : UNE AVANCÉE

Une autre question essentielle abordée lors de la réunion a été le suivi des projets structurants, notamment ceux qui sont prioritaires pour le développement national. Parmi les projets en question, figurent notamment ceux liés aux grandes infrastructures économiques, comme la ligne ferroviaire Béchar–Tindouf–Gare de Ghar Djebilet, qui doit entrer en service prochainement.

Le ministre a également demandé une attention particulière à la gestion du port d'Annaba, destiné à l'exportation du phosphate, afin de garantir sa pleine opérationnalité dès le premier semestre 2026. Ce projet est stratégique pour l'économie nationale, notamment dans le cadre du plan de diversification économique du pays.

En matière de développement économique local, Sayoud a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme d'exécution des projets d'investissement et de surmonter les obstacles administratifs qui freinent parfois les entreprises locales. Il a souligné l'importance de renforcer le rôle des comités de wilaya chargés de lever les contraintes administratives et de faciliter l'accès au foncier pour les investisseurs.

RÉFLEXION SUR LA GESTION DU FONCIER URBAIN

Le foncier a été un autre sujet majeur de la réunion. Sayoud a mis en avant les projets de régularisation des constructions illégales et de mise en conformité des bâtiments, en particulier dans le cadre de la loi n° 08-15. Il a salué la décision de prolonger les délais de régularisation et a encouragé une mobilisation accrue des comités locaux pour traiter efficacement tous les dossiers en attente.

Le ministre a aussi rappelé l'importance de contrôler l'urbanisation et de prévenir les constructions anarchiques, tout en garantissant la sécurité des citoyens et la conformité aux normes légales et environnementales. Ce contrôle est d'autant plus important que les dérives dans ce domaine peuvent nuire à l'ordonnancement et à la durabilité des projets de développement à long terme.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION HYDRIQUE

Un autre axe stratégique pour 2026 évoqué par le ministre concerne la gestion des ressources naturelles, avec une attention particulière portée à la gestion de l'eau. Le pays, confronté à des défis majeurs en matière d'approvisionnement en eau potable, a mis en place plusieurs projets de dessalement d'eau de mer. Monsieur Sayoud a insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ces projets et de s'assurer de la régularité du suivi des sites dédiés à ce secteur stratégique. Les walis ont été appelés à suivre de près l'évolution des projets d'assainissement du foncier, en particulier ceux liés aux stations de dessalement.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF

La réunion n'a pas uniquement abordé des questions de développement économique et infrastructurel. Sayoud a également évoqué la préparation de la rentrée scolaire 2026, en appelant à une mobilisation anticipée pour garantir la disponibilité des infrastructures scolaires et assurer des conditions de scolarité optimales pour les élèves. Ce volet est essentiel pour garantir le bon fonctionnement du système éducatif, un secteur prioritaire pour l'État.

De plus, en vue de la saison estivale 2026, le ministre a demandé un renforcement de la coordination avec le Ministère du Tourisme pour garantir une saison estivale réussie, sûre et bien organisée. L'objectif est de soutenir l'industrie touristique tout en garantissant la sécurité des citoyens et des visiteurs.

En conclusion de cette réunion de coordination, le Ministre a insisté sur l'importance de l'engagement et de l'action concrète des Walis pour répondre aux défis de développement local. Il a rappelé que l'avenir du pays dépendait de la capacité des autorités locales à assurer un développement harmonieux et durable, et qu'il est impératif de poursuivre les efforts collectifs dans cette direction.

A.M.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Élaboration de la carte sociale de l'Algérie



Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement portant sur plusieurs projets stratégiques pour l'avenir de l'Algérie. Au centre des discussions, l'élaboration de la carte sociale de l'Algérie a été abordée.

Ce projet vise à instaurer un outil d'aide à la prise de décisions, permettant de mettre en place un système intégré de planification, de coordination et de suivi des politiques publiques. Il a pour objectif de mieux orienter les ressources financières et humaines vers les programmes de développement prioritaires, tant au niveau national que local, en améliorant l'efficacité des actions publiques.

En parallèle, le Gouvernement a poursuivi l'examen de l'avancement de la numérisation des secteurs ministériels. Ce projet, inscrit dans le cadre de la transformation numérique du pays, vise à renforcer la transparence, à lutter contre la bureaucratie et à faciliter l'accès aux services publics. Il s'inscrit dans les orientations du Président de la République, visant à moderniser l'administration et à rendre les services publics plus efficaces et accessibles.

Le portail national des services numériques, «Dzair digital services», a également été un sujet majeur de la réunion.

Cette plateforme, en cours de mise en place, a pour objectif de simplifier les procédures administratives et de renforcer la qualité des services publics numériques offerts aux citoyens. Grâce à un accès unifié, elle permettra d'améliorer la visibilité des politiques publiques tout en facilitant les échanges numériques entre les administrations, contribuant ainsi à une gestion plus fluide et coordonnée des services publics.

Enfin, dans le cadre du suivi des grands projets d'infrastructures, le Gouvernement a examiné l'état d'avancement de plusieurs projets majeurs. Parmi ceux-ci, la réalisation de pôles urbains, d'infrastructures sportives et routières a été mentionnée, ainsi que le développement de la gestion de l'espace aérien algérien, visant à moderniser ce secteur stratégique pour l'économie nationale.

VŒUX DU NOUVEL AN

Tebboune promet une Algérie plus forte et émergente

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mercredi, ses vœux de Nouvel An au peuple algérien, affirmant que l'année 2026 sera marquée par des réalisations importantes et des sacrifices pour le pays. «A l'occasion du Nouvel An 2026, je vous présente à tous mes meilleurs vœux de santé et de bien-être, et à notre chère patrie paix et prospérité», a déclaré le président. Il a également souligné que «le nouvel an sera, si Dieu le veut, une source de fierté et de rayonnement pour toutes les Algériennes et tous les Algériens, grâce aux réalisations accomplies et aux sacrifices consentis dans divers domaines, afin que l'Algérie accède, en toute quiétude, au rang des pays émergents». Tebboune a adressé ses vœux non seulement aux Algériens résidant dans le pays, mais aussi à ceux de la diaspora. «A chaque Algérienne et Algérien, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, je réitère mes vœux les plus sincères à l'occasion du nouvel an, sans oublier nos frères en Palestine occupée, en espérant la fin des crimes sionistes à leur encontre et un retour à une vie normale en Cisjordanie, à Ghaza et à El-Qods», a-t-il ajouté.

Le président a conclu son allocution en appelant à la préservation de l'indépendance et de la souveraineté de l'Algérie. «Que l'Algérie demeure libre, fière et souveraine. Gloire et éternité à nos valeureux martyrs. Que la paix et la bénédiction d'Allah vous entourent», a-t-il déclaré.

TRANSACTIONS FINANCIÈRES

La fin du «cash»

A partir du 1er février 2026, les dépôts en espèces seront interdits dans les comptes commerciaux, sauf cas exceptionnels et justifiés par l'activité spécifique du client.

Les nouvelles procédures approuvées par la Banque d'Algérie pour encadrer les opérations de dépôt en espèces dans les comptes à caractère commercial sont entrées en vigueur à compter du 1er janvier 2026, dans le cadre d'une orientation officielle visant à réduire la dépendance à la liquidité et à promouvoir l'utilisation des moyens de paiement non numéraires. Cette décision s'inscrit dans une démarche de modernisation du système bancaire et d'amélioration de la transparence des transactions financières, en cohérence avec les exigences de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que le renforcement du contrôle des flux de liquidités.



UN DÉLAI TRANSITOIRE D'UN MOIS

Afin d'assurer une transition fluide vers le nouveau système sans perturber les activités commerciales, la Banque d'Algérie a accordé aux opérateurs économiques une période transitoire d'un mois. Durant cette période, les dépôts en espèces pourront être déposées de manière progressive et dégressives. En effet, à partir du 1er février 2026, les dépôts en espèces seront interdits dans les comptes commerciaux, sauf cas exceptionnels et justifiés par l'activité spécifique du client. C'est ce qui ressort de la dernière instruction de la Banque d'Algérie émise à l'issue d'une réunion de clarification tenue mardi 30 décembre 2025 au siège de l'institution financière. Une réunion s'inscrivant dans le cadre de l'application de la note n° 02/DGIG/2025 du 22 décembre 2025, relative aux mesures de vigilance à l'égard de la clientèle. Cette note redéfinit les règles encadrant les dépôts en espèces dans les comptes commerciaux, dans une approche fondée sur l'évaluation des risques et le renforcement du risque prudentiel bancaire.

UNE APPROCHE JURIDIQUE FONDÉE SUR LE RISQUE

Telle qu'il ressort de son contenu officiel, l'instruction ne se limite pas à rappeler le cadre législatif et réglementaire en vigueur. Elle marque un cap supplémentaire en matière de rigueur d'application, en limitant l'alimentation des comptes commerciaux aux moyens de paiement scripturaux, et en restreignant l'acceptation des dépôts en espèces à des cas exceptionnels dûment justifiés. Ce qui place à la fois les banques et les clients face à une nouvelle phase dans leur relation avec la monnaie fiduciaire. Sur le plan juridique, l'instruction s'appuie explicitement sur l'approche fondée sur les risques. Elle oblige les banques à renforcer les procédures de diligence raisonnable à l'égard des clients et des opérations présentant des niveaux de risque élevés, en particulier celles liées aux dépôts en espèces. A cet égard, la Banque d'Algérie a insisté sur la nécessité d'intensifier le contrôle des opérations et des clients classés à risque élevé, et de s'assurer de la cohérence des transactions financières avec le profil économique de chaque client.

ENTRE LE GAFI ET LA RÉALITÉ DU MARCHÉ

En cohérence avec les normes internationales du Groupe d'action financière (GAFI) et les engagements de l'Algérie en matière de protection du système bancaire contre les risques de réputation et les vulnérabilités financières, cette mesure est difficilement contestable du point de vue purement financier, tant elle renforce la transparence, réduit les marges de manipulation et favorise progressivement la transition d'une économie de cash vers une économie bancaire traçable, en dépit d'une dépendance persistante au cash, une confiance restreinte envers les banques chez un large pan de la population, et un secteur informel prédominant.

Dans ce contexte, l'expert économique El-Houari Tigharci, met en garde contre une application littérale et brutale de l'instruction qui pourrait produire des effets contre-productifs. Selon son analyse, refuser les dépôts sans proposer d'alternatives pratiques, confiner les banques à un rôle purement répressif ou ignorer les différences fondamentales entre les niveaux de risque pourrait conduire à une exclusion financière déguisée, plutôt qu'à une réforme effective. Aussi, préconise-t-il une période de transition de 12 à 24 mois, au cours de laquelle des objectifs intermédiaires seraient fixés pour réduire l'usage du cash, accompagnés d'évaluations régulières de l'impact économique et social de la mesure.

Badis B.

PARTIS POLITIQUES

Limitation des mandats

Les milieux politiques et partisans en Algérie guettent le lancement du dialogue national inclusif pour le premier trimestre de cette nouvelle année, parallèlement à l'adoption de la nouvelle loi sur les partis politiques, comme l'a annoncé le président de la République Abdelmadjid Tebboune, dans son discours prononcé devant les membres de deux chambres parlementaires réunis réuni en congrès au Palais des nations, à Club des Pins à Alger.

UN ENGAGEMENT PRÉSIDENTIEL

Ce dialogue constitue, depuis plus d'un an, l'un des engagements du Président Tebboune après sa réélection en 2024, alors que les partis politiques s'interrogent sur les contours de la prochaine étape.

Dans son dernier discours devant le Parlement, Tebboune a renouvelé son engagement explicite à organiser ce dialogue, déclarant à ce sujet que « depuis mon élection, j'ai pris l'engagement de lancer un dialogue politique avec les partis, engagement que je maintiens fermement. Comme je l'ai rappelé aux responsables des formations politiques que j'ai rencontrés».

Le président algérien a précisé que le lancement effectif de ce dialogue interviendra « une fois que le Parlement aura adopté la loi sur les partis », estimant que cette condition constitue le cadre juridique nécessaire à l'ouverture du débat politique avec les formations partisanes.

POURSUITE DES RÉFORMES

Il a souligné que le dialogue national « sera constructif », affirmant son engagement à « mettre en œuvre et à appliquer pleinement toutes conclusions qui feront consensus avec eux dans le cadre de ce dialogue».



Le Président Tebboune a lié le dialogue politique au processus de réformes, dont il a réaffirmé la poursuite, et que « ni les difficultés ni les tentatives de déstabilisation, d'où qu'elles viennent, ne nous détourneront de nos objectifs».

Dans son discours, le chef de l'Etat a insisté sur la poursuite du processus de réformes dans l'ensemble des secteurs, en vue de concrétiser les programmes de développement social et de répondre aux besoins fondamentaux des citoyens.

Il a souligné que ces réformes s'inscrivent dans une démarche visant à renforcer l'efficacité de l'action publique, la transparence dans la gestion et la consolidation des principes de bonne gouvernance, «au service du peuple et dans son intérêt exclusif», précisant que leur objectif est de « garantir l'efficacité et la transparence, d'ancrer les règles de la bonne gouvernance par et pour le peuple, et de lutter contre la corruption».

INDÉPENDANCE ET EFFICACITÉ DE LA JUSTICE

Dans ce contexte, Tebboune a réitéré que « la justice sera intraitable contre toutes les formes de corruption et de manquements professionnels, affirmant que la justice «sera intraitable à l'égard de toute dérive», tout en garantissant la protection des cadres et fonctionnaires intègres de l'État. A cet égard, il a rappelé la révision du statut fondamental de la magistrature, inscrite dans le cadre des engagements pris en faveur des femmes et des hommes du secteur de la justice, et destinée à renforcer l'indépendance et l'efficacité de l'institution judiciaire.

RESTRUCTURATION DES PARTIS

Par ailleurs, le législateur s'oriente vers l'instauration d'une limitation de la durée de direction des partis politiques qui sera fixée à cinq ans renouvelables une seule fois. Cette mesure figure dans l'avant-projet de la loi organique relative aux partis politiques, approuvé lors du dernier Conseil des ministres et dont l'examen par le Parlement est attendu dans les prochains jours, rapporte le quotidien arabophne « El Khabar» qui relève que le texte de loi, comprenant 95 articles répartis en sept chapitres, encadre l'organisation des instances nationales des partis politiques ainsi que plusieurs aspects de l'activité partisane, y compris des dispositions pénales définissant les sanctions applicables. Les rédacteurs du texte estiment toutefois que l'alternance à la tête des partis constitue une traduction concrète du « principe de l'alternance démocratique dans l'organisation et la gestion du parti », condition essentielle pour en faire un acteur intégré, participatif et efficace de la vie politique, ajoute la même source. «Ainsi, l'article 37 de l'avant-projet stipule que chaque parti politique doit disposer d'un organe délibératif et d'un organe exécutif chargés de sa direction au niveau national. Les membres de ces deux instances sont élus pour un mandat de cinq ans au maximum, renouvelable une seule fois de manière consécutive», lit-on. Cette réforme permettra de « renforcer la transparence dans la gestion financière des formations politiques afin de lutter contre toutes les formes de corruption dans la vie politique».

Le projet introduit également plusieurs amendements à la législation en vigueur, notamment l'interdiction du « nomadisme politique », considéré comme portant atteinte à la crédibilité de l'action politique. Cette disposition s'inscrit dans le prolongement des nouvelles règles constitutionnelles qui interdisent désormais à tout élu exerçant un mandat parlementaire de changer d'appartenance politique en cours de mandat, sous peine de déchéance.

R. N.

LA LOI DE FINANCES 2026 PUBLIÉE

Conjuguer ambitions et défis

Le budget 2026 est le plus important jamais adopté par l'Algérie.

Signée le 14 décembre par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la Loi de finances 2026, qui a été publiée au Journal officiel no 88 du mercredi 31 décembre, est entrée en vigueur le 1er janvier. Ce texte définit la trajectoire budgétaire et économique de l'Algérie pour l'année en cours, avec des choix marqués en matière de dépenses publiques, de croissance économique et de fiscalité.



BUDGET RECORD

Traduisant un effort massif en faveur des politiques publiques, la Loi de finances 2026 consacre le budget le plus important jamais adopté par l'Algérie. Cette enveloppe exceptionnelle reflète la volonté de l'Etat de soutenir les secteurs stratégiques et les services publics, tout en maintenant des équilibres macroéconomiques prudents. Basée sur un baril de pétrole à 60 dollars, la LF 2026 prévoit des recettes évaluées à 8.009.025.301.630 de dinars (plus de 61 milliards de dollars) et des dépenses inédites de 17.636.662.280.000 DA, soit plus de 135 milliards de dollars au taux actuel de la devise américaine. Sur le plan macroéconomique, la LF 2026 table sur une croissance de 4,1 % pour l'année en cours, avec une progression graduelle prévue à 4,4 % en 2027 et 4,5 % en 2028.

FISCALITÉ : SOCLE DES RECETTES

La fiscalité demeure la principale source de financement du budget 2026. En effet, l'essentiel des recettes de l'Etat proviendra des impôts de toute nature. Les recettes fiscales attendues s'élèvent à 7.025 milliards de dinars. L'impôt sur le revenu global (IRG) représente à lui seul plus de 2.068. 635.502.061 de dinars, tandis que les impôts sur la consommation dépassent 1.619. 392.929.856 de dinars. Le texte prévoit, en outre, une introduction d'un dispositif exceptionnel de régularisation fiscale volontaire, avec imposition à un taux fixe (libératoire) si elle est réalisée avant le 31 décembre 2026. Ces chiffres confirment le rôle central de la fiscalité dans le financement du budget et la dépendance du Trésor public à la mobilisation fiscale.

MESURES SOCIALES

Soucieux de maintenir une politique de protection sociale forte, le texte de loi consacre environ 38 % du budget global aux transferts sociaux. Outre les nouvelles augmentations des salaires (hausse de 3,1 % de la masse salariale), de l'allocation chômage, des bourses étudiantes et des pensions de retraite, prévues, loi prévoit un budget destiné à la prise en charge des subventions sur les produits de large consommation estimé à près de 675 milliards DA, tandis que 420 milliards DA sont prévus pour l'allocation chômage. Une contribution de 170 milliards de dinars des organismes de sécurité sociale est, également, prévue pour financer les hôpitaux publics. La protection du pouvoir d'achat des ménages se traduit par la prorogation jusqu'au 31 décembre 2026 des exonérations fiscales et des droits de douane appliqués sur les produits de première nécessité. L'application du taux réduit de 5% des droits de douane sur les opérations d'importation de cheptels bovin et ovin vifs destinés à l'abattage. Ces mesures visent à stabiliser les prix alimentaires essentiels et à faciliter l'accès des citoyens à ces produits.

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

Optant pour le renforcement des facteurs qui stimulent la croissance, la LF 2026 prône le maintien de la dynamique de l'investissement public, avec un budget qui devra dépasser le cap des 4.000 milliards DA, avec d'importants projets dans des secteurs comme les travaux publics, l'hydraulique ou l'agriculture. Pour encourager l'investissement, la LF prévoit notamment la simplification des procédures fiscales, l'encouragement des start-ups, et le soutien aux entreprises opérant dans le domaine de l'exportation.

Il est, ainsi, prévu de porter à deux ans, au lieu d'un an, la durée de l'exonération fiscale accordée aux start-ups lors du renouvellement de leur label, et de reconduire les avantages fiscaux accordés aux incubateurs d'entreprises lors de chaque renouvellement de leur label.

La loi prévoit, en outre, des exonérations de droits de douane et réductions ciblées pour soutenir certains secteurs dont les importations d'équipements pour panneaux solaires avec un taux de douane réduit à 5 %, les électrolyseurs pour production d'hydrogène (exonération des droits de douane).

Les importations de matières premières pour la pêche et l'aquaculture bénéficient d'une exonération des droits de douanes et l'application d'un taux de TVA de 9 %.

Saïd S.

HAUSSE DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Le challenge

La loi de finances 2026 révèle une orientation économique claire visant à accélérer le rythme de la croissance hors hydrocarbures, tout en préservant le caractère social de la politique budgétaire. Les prévisions officielles indiquent que le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie devrait connaître une croissance annuelle soutenue, projetée autour de 4,1 % en 2026, 4,4 % en 2027 et 4,5 % en 2028, selon le Projet de Loi de Finances 2026. Selon les estimations, le PIB hors hydrocarbures devrait passer de 41 878,3 milliards DA en 2026 à 48 395,7 milliards DA en 2028, grâce à la performance des secteurs hors hydrocarbures comme l'agriculture et l'industrie. Soit une une hausse cumulée d'environ 15,5 % sur trois ans. Cette trajectoire ascendante reflète un pari sur l'élargissement du volume de l'activité économique interne, le PIB étant l'indicateur le plus représentatif de la valeur globale des biens et services produits dans le pays au cours d'une année. Parallèlement à l'évolution de la taille nominale de l'économie, la loi de finances prévoit des taux de croissance réelle progressifs, estimés à 4,1 % en 2026, 4,4 % en 2027 et 4,5 % en 2028. Cette progression traduit l'adoption d'une approche de croissance graduelle et durable, fondée sur l'amélioration des performances sectorielles plutôt que sur des poussées conjoncturelles liées aux prix des hydrocarbures et aux fluctuations des marchés internationaux.

LE PARI SUR L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE

Les secteurs hors hydrocarbures apparaissent comme la principale locomotive de cette croissance attendue. Le gouvernement mise notamment sur une forte performance du secteur industriel, dont la croissance est estimée à 6,3 % en 2026, soutenue par des programmes de relance de l'activité industrielle et de stimulation de l'investissement et de la production locale. Le secteur agricole devrait également enregistrer une croissance appréciable de 5,4 %, dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire la facture des importations. De son côté, le secteur des travaux publics devrait croître de 5,1 à 5,2 % en 2028, reflétant la poursuite des investissements dans les infrastructures et leur rôle dans la dynamisation de l'activité économique et la création d'emplois.



DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Sur le plan des finances publiques, la loi de finances 2026 évalue les recettes globales du budget de l'État à 8 009 milliards de dinars, contre des dépenses estimées à 17 636 milliards de dinars. Cela confirme le caractère expansionniste de la politique budgétaire adoptée. L'écart important entre recettes et dépenses est du au niveau élevé de dépenses, notamment en matière de transferts sociaux et d'investissement public, considérés comme deux piliers essentiels pour soutenir le pouvoir d'achat et stimuler la croissance simultanément.

SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT

Le texte de la loi souligne que cette politique budgétaire est appuyée par un ensemble de mesures législatives et réglementaires visant à promouvoir l'investissement et à renforcer l'économie nationale, à travers la simplification des procédures fiscales, l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de l'attractivité du marché national. La loi ambitionne également d'améliorer le cadre de vie des citoyens, en poursuivant le soutien au pouvoir d'achat et en préservant les équilibres sociaux, dans un contexte économique régional et international marqué par l'incertitude. Publié dans le dernier numéro du Journal officiel après adoption par les deux chambres du Parlement et signature du Président de la République, la loi de finances 2026 constitue le cadre de référence de la politique économique pour les années à venir. Elle fixe des objectifs chiffrés clairs en matière de croissance et consacre une orientation axée sur la diversification des sources de richesse, le renforcement des secteurs productifs, tout en maintenant le rôle social de l'État comme choix stratégique dans la gestion de la phase précédente.

R.N.

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SYNDICATS DE L'ÉDUCATION

L'ultimatum !

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé au dimanche 4 janvier 2026 le dernier délai pour les membres des organisations syndicales, appelés à rejoindre leurs postes d'origine, en attendant la régularisation de la situation de leurs représentants.



Après la non-régularisation de la situation de leurs représentants, le ministère de l'Éducation nationale a alerté les responsables des organisations syndicales agréées que les délais impartis pour la régularisation de la situation de leurs représentants sont arrivés à expiration, sans qu'aucun syndicat n'ait déposé de demande à cet effet. Selon une correspondance officielle n°393, datée du 31 décembre 2025, le ministère de l'Éducation nationale a invité les responsables des organisations syndicales agréées à procéder impérativement à la régularisation de la situation de leurs représentants, en soumettant les listes nominatives requises, conformément aux dispositions de l'article 119 de la loi n°23-02 du 25 avril 2023, relative à l'exercice du droit syndical. Le ministère a précisé que ces listes doivent être déposées sur la base des articles 104 à 107 de la même loi, en vue de l'agrément officiel des représentants proposés. Dans l'attente de l'étude de ces dossiers, menée en coordination avec les organisations syndicales concernées, les personnes non régularisées sont appelées à reprendre leur activité professionnelle dans leurs établissements d'origine à compter du 4 janvier 2026. Pour rappel, le ministère avait déjà publié un communiqué le 27 décembre 2025, appelant l'ensemble des membres des organisations syndicales, tant au niveau national que de wilaya, à mettre leur situation juridique en conformité avec la loi. Cet appel s'inscrit dans une démarche visant à clarifier le statut des représentants syndicaux et a garantir une gestion administrative transparente. A ce sujet, le département de l'Éducation a tenu à souligner que cet appel vise soit à l'accomplissement des procédures de détachement au profit des organisations syndicales, soit à la reprise des fonctions initiales au sein des établissements éducatifs. Dans ce sens, le département ministériel a insisté sur le fait que ces mesures ne portent aucune atteinte au droit syndical, un droit garanti par la loi. Il a également assure que ses services restent ouverts au dialogue, affirmant être disposé à coopérer et a coordonner de manière permanente avec les partenaires sociaux, dans le respect strict des textes législatifs et réglementaires en vigueur. Pour le ministère, «certaines interprétations erronées et tentatives de désinformation de l'opinion publique sur la réalité du sujet ont été constatées ». D'où les clarifications apportées. «Puisque les membres des organisations syndicales ne détiennent actuellement ni un détachement conformément à la loi, ni n'exercent leur activité initiale dans leurs établissements éducatifs en contrepartie de la rémunération qu'ils perçoivent du ministère», ce dernier les a invités à «régulariser leur situation juridique uniquement dans le but de les protéger étant donné qu'ils se trouvent dans une situation illégale) et non pour leur imposer des restrictions», selon le communiqué.

K. Z.

OLYMPIADES DES MATHÉMATIQUES

Les premières épreuves prévues le 17 janvier

Le ministère de l'Education nationale a annoncé l'organisation des premières épreuves éliminatoires de la 3e édition des Olympiades algériennes de mathématiques au titre de l'année 2026, prévues le 17 janvier en cours, en vue de sélectionner et de préparer l'élite nationale aux différentes compétitions internationales, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Cette compétition, qui s'inscrit dans le cadre de la participation de l'Algérie aux différentes olympiades mondiales, régionales et continentales de mathématiques, se déroulera le samedi 17 janvier, de 8h30 à 12h30, au profit des élèves excellant en mathématiques, scolarisés dans les établissements d'éducation et d'enseignement publics et privés ainsi que dans les écoles des Cadets de la Nation, précise le communiqué. La participation à cette compétition est ouverte aux élèves du cycle moyen ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 18/20 en mathématiques au premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026, ainsi qu'aux élèves du cycle secondaire, notamment ceux de première année secondaire (tronc commun sciences et technologie) et de deuxième année secondaire des filières mathématiques et math-techniques et sciences expérimentales, ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 17/20 en mathématiques au premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026. S'agissant des modalités d'organisation, le ministère a précisé que les directeurs de l'éducation seront chargés d'arrêter et d'extraire les listes des élèves concernés par la compétition selon chaque niveau, d'établir les convocations et de coordonner avec les directeurs des écoles des Cadets de la Nation afin d'obtenir la liste des élèves concernés. Les directeurs de l'Education



superviseront également la distribution de sujets d'entraînement types aux élèves participants, selon chaque catégorie, et chargeront les enseignants de la matière au niveau de chaque établissement de les accompagner, outre la désignation des centres d'examen et la répartition des candidats à raison de 20 élèves par salle, y compris ceux des écoles des Cadets de la Nation et des établissements d'enseignement privés. Dans le même cadre, les directeurs de l'éducation procéderont à l'installation d'une commission de wilaya chargée du suivi de l'organisation de la compétition, composée d'encadreurs en mathématiques (inspecteur de l'éducation nationale ou inspecteur de l'enseignement secondaire, inspecteur de l'enseignement moyen, professeur des cycles secondaire et moyen), avec la désignation des centres d'examen ainsi que du personnel d'encadrement et de surveillance avant le jeudi 8 janvier 2026. Les convocations des élèves seront transmises aux établissements scolaires avant le jeudi 8 janvier. Quant aux sujets de la compétition, ils seront imprimés, placés sous plis scellés et envoyés aux responsables des centres d'examen le jeudi 15 janvier, avec interdiction de les ouvrir qu'au jour de l'épreuve.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un guichet unique pour les porteurs de projets

Un arrêté interministériel portant création d'un guichet unique pour le soutien des porteurs de projets au sein des établissements d'enseignement supérieur a été promulgué, en vue de promouvoir l'entrepreneuriat universitaire, a-t-on appris mercredi auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. A ce propos, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé des médias numériques et de l'information statistique, Abdeldjebbar Daoudi, a précisé dans une déclaration à l'APS que cet arrêté prévoit «la création d'un guichet unique au niveau des établissements d'enseignement supérieur, avec la possibilité de sa création au profit d'un ensemble d'établissements regroupés sous forme de pôle universitaire, afin de garantir une plus grande efficacité en matière d'accompagnement et de coordination». Ce nouveau guichet se veut «un point de contact unifié au sein de l'université, chargé des opérations d'orientation et d'accompagnement au profit des étudiants porteurs de projets, que ce soit durant leur cursus ou après l'obtention de leur diplôme, outre les enseignants-chercheurs, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et les chercheurs permanents, afin de leur permettre de créer leurs entreprises économiques et de faciliter les différentes démarches administratives». Ce guichet unique regroupe les ministères de l'Enseignement supérieur, de l'Intérieur, des Finances, du Commerce intérieur, de l'Economie de la connaissance et du Travail, ainsi que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement. Les ministères et les organismes concernés par l'arrêté interministériel œuvreront à «l'orientation et à l'accompagnement des porteurs de projets innovants à travers le guichet unique, avec la possibilité d'implanter les projets proposés au niveau des centres d'innovation récemment créés dans les wilayas pilotes, ainsi qu'à l'accompagnement des coordinateurs locaux des porteurs de projets, en plus de faciliter l'accès aux informations nécessaires à la réussite des projets», a indiqué M. Daoudi. L'arrêté prévoit également «la connexion de la plateforme numérique du guichet unique des établissements d'enseignement supérieur au numéro d'identification national, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur», ainsi que «le recensement des besoins et des préoccupations pouvant faire l'objet du développement de solutions intelligentes, que ce soit pour améliorer la gestion du service public local ou pour soutenir des projets contribuant au développement socio-économique local». Les services de l'établissement d'enseignement supérieur assurent le secrétariat du guichet unique, notamment la réception et l'étude des dossiers de création des entreprises économiques, l'organisation des réunions, la notification des décisions et l'élaboration des rapports périodiques, en plus de la mise en place d'une plateforme électronique interactive et de l'évaluation régulière des activités du guichet.

HAUSSES DES PRIX DES CARBURANTS

Les clarifications du ministère

Le mouvement de grève a également entraîné une affluence inhabituelle dans de nombreuses stations-service, où les transporteurs ont suspendu leurs activités

À la suite de l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs des carburants et de l'application prochaine du nouveau Code de la route, plusieurs interrogations ont émergé parmi les professionnels du secteur des transports. Ces mesures ont provoqué un mécontentement généralisé, culminant par le lancement, le jeudi 1er janvier, d'une grève ouverte par des chauffeurs de camions et de bus.

Cette grève a perturbé de manière significative le secteur des transports dans plusieurs wilayas du pays. La circulation des moyens de transport a connu un ralentissement notable, et certaines lignes ont été temporairement arrêtées. Ce mouvement a également entraîné une affluence inhabituelle dans de nombreuses stations-service, où les chauffeurs ont suspendu leurs activités en attendant des clarifications sur les nouvelles mesures et leur impact économique.



LE FLUX D'INQUIÉTUDES

La situation a été exacerbée par la diffusion rapide d'informations sur les réseaux sociaux, qui ont alimenté les interrogations des citoyens concernant la disponibilité des services, en particulier pour les déplacements interwilayas.

Afin d'éclairer l'opinion publique, le Ministère des Hydrocarbures et des Mines a annoncé ce vendredi, dans un communiqué, que la révision des prix des carburants, entrée en vigueur le 1er janvier 2026, avait été mise en place dans le but de garantir un approvisionnement constant du marché national et de couvrir les coûts croissants de production et de distribution. Cette mesure vise également à maintenir l'équilibre financier du secteur, tout en soulignant que l'État continuera de prendre en charge une grande partie de la différence entre le coût réel des produits et le prix à la station-service.

La révision des prix concerne l'essence sans plomb, dont le prix passe de 45,62 DA/litre à 47 DA/litre (+1,38 DA), le diesel (mazout), dont le prix passe de 29,01 DA/litre à 31 DA/litre (+1,99 DA), ainsi que le gaz de pétrole liquéfié (GPL/C), qui passe de 9 DA/litre à 12 DA/litre (+3 DA).

Cette révision s'inscrit dans le cadre de l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur, et vise à maintenir la disponibilité des carburants sur l'ensemble du territoire national. Le Ministère a précisé que, malgré cette hausse, le gaz de pétrole liquéfié (GPL/C) reste le carburant le plus économique en Algérie, avec un prix quatre fois inférieur à celui de l'essence. Ce dernier élément met en évidence l'engagement de l'État à encourager l'utilisation de cette option, à la fois économique et écologique.

Le département de Mohamed Arkab a également précisé que les nouveaux prix des carburants ne reflètent pas le coût réel du produit, prenant en compte l'extraction, le raffinage, le transport et la distribution. Le Trésor public continue de supporter la majeure partie du prix final pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens et soutenir les activités économiques.

L'objectif principal de cette révision est de garantir la continuité du service public et d'éviter toute fluctuation de l'approvisionnement. En outre, les recettes générées par cette révision des prix seront directement investies dans la modernisation des stations-service, l'expansion du réseau de distribution de détail, et le développement des infrastructures de stockage et de distribution. Le Ministère a insisté sur le fait que cette démarche équilibre la nécessité de maintenir la qualité et la continuité du service public tout en protégeant les consommateurs des fluctuations de prix, permettant ainsi aux prix des carburants de rester parmi les plus bas et les plus stables au niveau international, malgré l'augmentation de janvier.

L'Organisation de protection du consommateur « Himayatec » a publié, hier, un communiqué explicatif. Après consultation de l'entreprise SOGRAL, l'organisation a indiqué que le transport entre les grandes wilayas se poursuivait normalement, sans interruption programmée, afin d'assurer la mobilité des voyageurs, notamment à l'occasion du week-end et de la fin des vacances scolaires.

Himayatec a également annoncé qu'un contact avait été établi avec un représentant de l'Union nationale des transporteurs. Une réunion d'urgence est prévue dimanche prochain afin d'examiner la situation et d'échanger sur les préoccupations exprimées par les professionnels du secteur.L'organisation a rappelé que le transport constitue un service public et que sa continuité reste un principe fondamental, tout en soulignant l'importance du dialogue entre les différentes parties concernées.

DÉTAILS DES NOUVEAUX TARIFS

Parallèlement, l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) a procédé à une révision des prix des carburants à compter du 1er janvier 2026 à minuit. Les nouveaux tarifs TTC sont fixés à 47 dinars le litre pour l'essence sans plomb, 31 dinars pour le gasoil et 12 dinars pour le GPL-C, contre respectivement 45,62 dinars, 29,01 dinars et 9,2 dinars auparavant.

L'ARH a demandé aux stations-service d'appliquer immédiatement ces tarifs et de les afficher de manière visible, conformément aux décrets exécutifs en vigueur.

L'annonce de cette hausse, communiquée aux distributeurs à la limite du délai légal, a suscité des interrogations quant à sa méthode de communication. Selon Abdelhak Ghrimes, membre de l'APOCE à Jijel, cette révision s'inscrit dans le cadre du décret exécutif 21-63, qui confère à l'ARH la compétence de fixer les prix de détail en fonction des coûts et de la fiscalité. Il a précisé que cette augmentation n'est pas liée à de nouvelles taxes prévues par la loi de finances 2026, laquelle n'a instauré qu'un prélèvement symbolique de 0,10 dinar par litre sur l'essence sans plomb. Le député Ahmed Beldjilali, membre de la commission des finances et du budget à l'APN, a rappelé à ce titre que la réforme des prix des produits subventionnés devait s'accompagner d'un dispositif de compensation monétaire directe en faveur des ménages éligibles, mécanisme qui n'a pas encore été mis en œuvre.

Islam K.

GRÈVE DES TRANSPORTEURS

L'UGCAA prône le dialogue

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a tenu à clarifier sa position concernant l'appel à la grève des transporteurs et des taxis, après la propagation d'informations sur certaines pages et sites de réseaux sociaux. À travers un communiqué explicatif, l'Union, représentée par la Fédération nationale des taxis, la Fédération nationale des transporteurs privés et le secteur du transport de marchandises, a exprimé son suivi constant des préoccupations professionnelles et sociales des transporteurs de toutes catégories.

Elle a souligné son engagement à soumettre ces préoccupations aux autorités compétentes, en privilégiant les canaux légaux et institutionnels, afin d'assurer un traitement responsable et ordonné des demandes. En outre, l'Union a lancé un appel à tous les professionnels du secteur pour qu'ils fassent preuve de patience, de discernement et de responsabilité, en plaçant l'intérêt du pays et des citoyens au-dessus de toute autre considération. Elle a également insisté sur la nécessité de ne pas céder aux appels provenant de sources inconnues, susceptibles de perturber le bon fonctionnement des services et des infrastructures publiques.

Enfin, l'Union a réaffirmé que les portes du dialogue demeurent ouvertes avec les autorités publiques. Elle reste convaincue que c'est par un dialogue sérieux et responsable que les problèmes soulevés par les transporteurs pourront être traités efficacement et que des solutions pratiques pourront être trouvées, dans le respect des droits des professionnels et de l'intérêt général.

AIR ALGÉRIE

Réception du deuxième Airbus A330-900neo

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a réceptionné, le 31 décembre 2025, son deuxième Airbus A330-900neo, renforçant ainsi sa flotte pour les vols moyen et long-courriers dans le cadre de son programme de modernisation.

L'appareil, immatriculé 7T-VJE (numéro de série MSN 2114), est arrivé à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediene en provenance de Toulouse,. Dans un signe de grande réactivité opérationnelle, l'avion a été immédiatement mis en service commercial le jour même, assurant le vol AH4062 sur la ligne Alger – Dubaï, avec un décollage à 23h40 et une arrivée à Dubaï à 08h31 le 1er janvier, pour une durée de vol de 5 heures et 50 minutes. Le vol retour, AH4063 Dubaï – Alger, a été suivi en direct sur Flightradar24, illustrant la rapidité d'intégration des nouveaux avions dans le programme opérationnel de la compagnie. Selon le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, l'arrivée de cet appareil marque « le début d'une nouvelle étape dans le développement de la flotte nationale » et ouvre « de nouvelles perspectives pour le développement du réseau, l'ouverture de nouvelles lignes et le renforcement des liaisons entre l'Algérie, l'Afrique, l'Europe et l'Asie ». Le premier Airbus A330-900neo avait été réceptionné le 13 novembre 2025, lors d'une cérémonie officielle à l'aéroport d'Alger en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du directeur général des Douanes et du secrétaire général de l'UGTA.

Depuis 2023, Air Algérie a lancé un vaste programme de renouvellement de sa flotte, incluant 8 Boeing 737 MAX-9, 10 Airbus A330-900neo et 16 ATR 72-600. Ce plan, qui s'étend jusqu'en 2035, vise à moderniser la flotte, améliorer la qualité du service et renforcer la compétitivité de la compagnie sur le marché international.

LIGNES MARITIMES VERS L'ALGÉRIE

L'Italie détrône la France

Les compagnies italiennes ont mis fin au quasi-monopole français sur ces lignes.

Les compagnies maritimes italiennes sont en passe de détrôner leurs concurrentes françaises sur le marché du transport maritime entre l'Europe et l'Algérie. Cette évolution s'explique à la fois par la tensions diplomatiques algéro-françaises et par le rapprochement stratégique entre Alger et Rome, particulièrement dynamique depuis plus de trois ans. La concurrence s'illustre principalement par le face-à-face entre la compagnie française Corsica Linea et l'italienne Grandi Navi Veloci (GNV), dont les effets devraient se renforcer à l'horizon 2026. Longtemps dominante sur ce segment, la compagnie française voit aujourd'hui son leadership remis en question.

En 2025, Corsica Linea a assuré environ 40 liaisons maritimes vers l'Algérie au départ du port de Sète. Entrée sur ce marché durant l'été, GNV a rapidement gagné du terrain en opérant près de 60 traversées durant la même période, mettant fin au quasi-monopole français sur ces lignes.

GNV DOUBLE CORSICA LINEA

La tendance devrait s'accentuer en 2026. Selon le quotidien français Midi Libre, Corsica Linea a obtenu le feu vert pour son plan de flotte 2026 sur les liaisons Sète-Algéries. Elle devrait, ainsi, gagner au total une vingtaine d'escales de plus sur toute l'année, Ce qui lui permettrait de porter à 60 liaisons maritimes annuelles vers l'Algérie, contre plus de 100 pour GNV. Entre janvier et la mi-juin 2026, la compagnie française prévoit 18 traversées, tandis que sa concurrente italienne en programmera 44 à destination d'Alger et de Béjaïa, soit plus du double.

Cette montée en puissance italienne intervient alors que Corsica Linea dominait largement le marché algérien depuis plusieurs décennies, notamment en raison de la faiblesse de la flotte nationale algérienne de transport maritime.

INQUIÉTUDES DES SYNDICATS FRANÇAIS

L'offensive de GNV suscite de vives inquiétudes au sein des syndicats de Corsica Linea, en particulier ceux affiliés à la Confédération générale du travail (CGT). Les représentants syndicaux alertent sur les risques pesant sur l'emploi des marins et des travailleurs français, redoutant des suppressions de postes liées à la perte de parts de marché en Algérie.

PLAIDOYER POUR UN DIALOGUE ALGÉRO-FRANÇAIS

Dans une lettre adressée à leurs responsables, les syndicats appellent le gouvernement français et les autorités de la région



Occitanie à intervenir afin de préserver la position de Corsica Linea sur les liaisons avec l'Algérie. Toutefois, le contexte diplomatique tendu entre Paris et Alger réduit les perspectives d'une issue favorable.

Les syndicats proposent également la mise en place d'un programme complémentaire de transport de passagers entre la France et l'Algérie, en appui au port de Marseille, estimant cette mesure indispensable au maintien de l'emploi. Ils plaident enfin pour l'ouverture d'un dialogue entre les autorités françaises, algériennes et les acteurs du secteur afin de garantir l'avenir de la compagnie et de ses salariés.

R.E.

PRODUCTION DE FILTRES À AIR

Fiat Algérie accélère l'intégration locale

La société Stellantis El Djazaïr a signé un accord avec le producteur local de filtres, Dedax, pour la fourniture de son réseau après-vente Eurorepar (filiale de Stellantis), a-t-elle indiqué, mardi dans un communiqué.

Cet accord qui s'inscrit dans «la continuité de sa stratégie de développement de l'écosystème automobile national et du renforcement de l'intégration locale», porte sur la fabrication en Algérie par Dedax, d'une gamme complète de filtres à air, à huile, à carburant et d'habitacle, destinés au réseau après-vente de Stellantis El Djazaïr, précise la même source.

Pour Dedax, entreprise active depuis 1995 dans la production et la commercialisation de pièces de rechange, cette collaboration confirme un savoir-faire industriel éprouvé. L'entreprise fabrique déjà localement une large variété de composants automobiles, notamment des filtres, des plaquettes de frein, des bougies de préchauffage et d'allumage, tandis qu'une partie complémentaire de son catalogue provient de partenaires industriels sélectionnés, y compris des fournisseurs de première monte.

A travers cet accord, «Stellantis El Djazaïr réaffirme son engagement en faveur de la localisation des pièces et consommables automobiles, en s'appuyant sur des acteurs industriels algériens capables de répondre aux standards internationaux», souligne-t-elle dans son communiqué.

Pour rappel, Stellantis El Djazaïr avait annoncé le mois dernier la conclusion d'un partenariat stratégique avec IKAM Auto Industrie, acteur majeur du secteur du freinage en Algérie. Cet accord porte sur la production de plaquettes de frein destinées au réseau après-vente multi-marques du groupe, avec une perspective claire : une intégration progressive dans le plan global du groupe, incluant une éventuelle fourniture de l'usine de Tafraoui, actuellement en phase de sélection.

RAMADAN

Arrivée de 10 000 moutons importés d'Uruguay

L'Algérie a commencé à recevoir une première cargaison de 10 000 moutons importés d'Uruguay, dans le cadre d'une commande d'un million de têtes pour le Ramadan et l'Aïd al-Adha 2026. Le prix de vente a été fixé à 40 000 dinars par mouton. Cette importation intervient suite à la signature d'un nouveau protocole sanitaire entre l'Algérie et l'Uruguay, permettant de reprendre l'importation de moutons mâles vivants pesant entre 250 et 300 kg, en respectant les normes sanitaires strictes. Les autorités algériennes ont expliqué ce recours à l'importation par l'échec de la production locale de viandes rouges et blanches. Les producteurs uruguayens voient cette commande comme une reprise de confiance entre les deux pays.

SALON «ALGERIA EXPORT FAIR»

Une première à Constantine

La grande salle d'expositions du complexe culturel Ahmed Bey « Zénith » de Constantine accueillera la première édition du Salon national des services algériens destinés à l'exportation, du 5 au 8 janvier prochains, avec une large participation d'opérateurs économiques algériens activant dans les domaines de l'exportation de services. L'organisation de ce rendez-vous économique intervient à l'initiative du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec la wilaya de Constantine, dans le but de mettre en valeur les capacités nationales en matière d'exportation de services et de renforcer la position de l'Algérie dans ce secteur stratégique aux niveaux régional et international. À ce propos, le directeur du commerce de la wilaya de Constantine, Najim Beljenna, a déclaré à l'APS que ce salon réunira des opérateurs et des institutions activant dans le domaine des services, notamment les services numériques, de conseil, d'ingénierie, logistiques, sanitaires, éducatifs et touristiques. Il constituera un espace professionnel pour présenter des expériences réussies de compétences algériennes, échanger des expertises et explorer les opportunités de partenariat et de coopération entre les différents acteurs. Selon le même responsable, le programme du salon devrait comprendre des rencontres professionnelles, des ateliers de travail et des conférences spécialisées mettant en lumière les cadres réglementaires et les opportunités disponibles dans le domaine de l'exportation de services, ainsi que la présentation d'expériences réussies d'entreprises algériennes ayant réussi à s'imposer sur les marchés internationaux.

ENERGIE

Adjal mise sur l'expertise de l'AFREC

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, mercredi, le Directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), Rashid Ali Abdallah, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine énergétique, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération extérieure, notamment au niveau continental, s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres et d'une délégation de cadres de l'AFREC, précise le communiqué. A cette occasion, Mourad Adjal a souligné l'intérêt porté par son département ministériel à la coopération avec l'AFREC, notamment dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, qui est l'une des priorités de l'Etat algérien inscrite au cœur du programme de sécurité énergétique, ainsi qu'en matière de transition énergétique, d'hydrogène vert et d'énergie solaire. Il a, dans ce cadre, indiqué que son département souhaite bénéficier de la grande expertise de cette importante commission continentale, dans l'accompagnement des nombreux projets énergétiques inscrits dans le plan d'action du ministère. Au terme de la rencontre, le ministre a annoncé la tenue dans quelques jours d'une réunion de travail pour définir les futurs domaines de coopération au titre de la feuille de route de 2026.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 60 dollars

Les cours du pétrole fluctuent, hier, sous l'effet de l'évolution des relations internationales et des négociations en cours en ce début d'année. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 0,05% à 60,82 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, restait stable à 57,42 dollars.

IL A SAUVAGEMENT ASSASSINÉ SA VICTIME

Le 4e pourvoi du criminel rejeté

Tenant compte de l'extrême gravité des faits, des circonstances de l'exécution du crime et de l'intention manifeste de donner la mort, les juges de la chambre criminelle de la Cour suprême ont rejeté, sans la moindre hésitation, le quatrième pourvoi en cassation introduit par l'auteur du meurtre.

Par Redouane Hannachi



L'accusé avait porté à sa victime plusieurs coups de couteau au cou et au thorax, avant de faire tomber sur elle un hachoir. S'assurant de son décès, il a ensuite plié le corps en deux, l'a dissimulé dans des sacs-poubelle, puis l'a transporté à bord d'un véhicule de marque Peugeot 206. Il a finalement abandonné le cadavre dans une décharge publique située non loin du centre hospitalo-universitaire Hassène Badi, sur l'ancienne route reliant Bordj El Kiffan à El Mohammedia.

Le procès du «bourreau de Bordj El Kiffan» demeure gravé dans la mémoire de tous ceux qui ont assisté à l'audience. Le sang-froid avec lequel l'accusé répondait aux questions du président de la cour, du procureur général et même de son propre avocat avait profondément marqué l'ancien président de l'audience, M. Boubettra Abdelmalek, ses deux conseillères, Mmes Djoglaf Hamida et Berkane Djamila, ainsi que l'ensemble des jurés, avocats et journalistes présents.

L'inculpé, identifié par les initiales H.K., âgé de plus de trente ans, boucher de profession, originaire de Tizi Ouzou et résidant à Bordj El Kiffan, sans antécédents judiciaires, a tenté durant des débats ayant duré plus de deux heures de convaincre le tribunal qu'il n'avait aucune intention de tuer sa victime. Il a soutenu l'avoir invitée à dîner afin de régler un différend financier portant sur une somme de 68 millions de centimes.

Pourtant, selon les éléments du dossier, l'accusé avait minutieusement préparé son acte. La veille des faits, il avait libéré son employé sous prétexte d'une rupture de stock de viandes, puis contacté la victime pour l'inviter à se rendre dans son local commercial, tout en préparant les armes blanches utilisées lors du crime.

ABOMINABLE CRIME

Ignorant le sort qui l'attendait, la victime s'est présentée au rendez-vous pour réclamer son argent. Une discussion s'est engagée, le ton est monté et une violente altercation a éclaté. Le mis en cause s'est alors emparé des couteaux présents sur les lieux, portant plusieurs coups mortels au cou et au thorax, avant de l'immobiliser et de s'assurer de son décès. Il a ensuite laissé tomber sur elle un hachoir de 25 kg.

Après avoir fermé son commerce, il a plié le corps, l'a placé dans des sacs-poubelle, puis l'a conservé dans une chambre froide de 11h30 à 17h afin d'arrêter l'écoulement du sang. Il a ensuite nettoyé minutieusement les lieux, regagné son domicile et pris une douche pour effacer toute trace.

Le plus troublant dans cette affaire reste le fait que, contacté par le père de la victime et un proche pour obtenir des nouvelles, l'accusé a nié l'avoir rencontrée récemment, allant jusqu'à participer aux recherches entreprises pour retrouver D. Mohamed.

À la barre, il a tenté d'écarter toute préméditation, affirmant : « Je n'avais nullement l'intention de tuer le défunt. C'est lui qui voulait m'agresser avec un couteau. Je le lui ai retiré et je l'ai frappé au cou et au thorax ». Il a également évoqué un harcèlement lié à la dette.

Interrogé sur l'absence de secours à la victime, il a répondu avoir pris la fuite, par peur, pour se réfugier dans la wilaya de Béjaïa.

PEINE CAPITALE REQUISE

Dans son réquisitoire, le procureur général, qui avait requis la peine capitale, a estimé que les preuves matérielles et légales établissaient sans équivoque l'intention criminelle et la préméditation. Il a souligné que l'accusé ne méritait aucune clémence, s'agissant d'un crime crapuleux sans motif valable.

La défense s'est limitée à solliciter l'application des circonstances atténuantes prévues par la loi, invoquant le casier judiciaire vierge de leur client. Après délibération, le tribunal criminel a déclaré l'accusé coupable à l'unanimité et rejeté toute circonstance atténuante.

À l'énoncé du verdict, le condamné est resté figé, le regard fuyant, scrutant les membres du tribunal et ses avocats. Ces derniers ont introduit un pourvoi en cassation, davantage pour la forme que par conviction.La Cour suprême a finalement rejeté ce quatrième pourvoi, classant définitivement le dossier. La décision est désormais irrévocable et ne laisse plus aucune voie de recours au condamné.

R.H.

FRAUDE FISCALE

Les peines des frères Kouninef réduites

La cour d'appel d'Alger a décidé, hier, d'alléger de deux ans les peines de prison prononcées à l'encontre des frères Kouninef, dans le cadre du procès après cassation lié à des affaires de fraude fiscale. Lors de son réquisitoire, le procureur général près la cour d'appel d'Alger avait requis des peines de huit ans de prison ferme contre chacun des trois frères Kouninef. Il avait également demandé une amende de 10 millions de dinars à leur encontre, en raison des préjudices causés à l'État, notamment pour atteinte à la réserve foncière.

À la barre, les accusés ont affirmé avoir respecté l'ensemble des procédures légales relatives à l'acquisition du lot faisant l'objet des poursuites judiciaires.

Pour rappel, en 2022, la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger avait confirmé les peines prononcées en première instance par le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'Hamed, compétent dans les affaires de corruption et de malversation. À l'époque, Réda Kouninef avait été condamné à 16 ans de prison ferme, Tarek-Noah à 15 ans et Abdelkader-Karim à 12 ans de prison ferme, avec la saisie de l'ensemble de leurs biens, en Algérie comme à l'étranger. Chacun avait également écopé d'une amende de 8 millions de dinars.

La cour avait aussi revu à la baisse la peine infligée à Kaddour Bentahar, gérant du groupe KouGC, condamné alors à cinq ans de prison ferme au lieu de huit. Il avait été reconnu coupable dans des transactions commerciales illégales conclues par la société qu'il dirigeait, dont les frères Kouninef étaient considérés comme les véritables propriétaires.

Par ailleurs, les magistrats avaient confirmé la majorité des condamnations prononcées contre d'anciens cadres de plusieurs ministères, notamment ceux de l'Industrie, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Énergie et des Télécommunications, impliqués dans l'octroi de marchés au groupe KouGC. Les peines allaient de 18 mois à trois ans de prison ferme, assorties d'amendes comprises entre 200 000 dinars et 1 million de dinars. Certaines peines avaient toutefois été réduites, notamment celle de l'ex-cadre M. Hassiba. La cour avait également confirmé la condamnation de Souad-Nour Kouninef, en fuite à l'étranger, à 20 ans de prison ferme, avec saisie de tous ses biens et une amende de 8 millions de dinars. Le mandat d'arrêt international émis à son encontre reste en vigueur.

Les frères Kouninef et le gérant du groupe KouGC sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, dont le trafic d'influence, le blanchiment d'argent, l'obtention d'avantages indus, le détournement de foncier et de concessions, ainsi que le non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics.

À la suite de leurs condamnations, les accusés ont introduit des pourvois en cassation, estimant que les peines prononcées à leur encontre étaient excessivement lourdes.

R.H.

AFFAIRE DE L'AGRESSEUR D'UNE EMPLOYÉE DE L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Le procès prévu jeudi prochain

La présidente du tribunal criminel d'Alger de la deuxième instance judiciaire, Mme Bouraoui Soulaf, statuera jeudi prochain sur le procès en appel d'un individu jugé dangereux, poursuivi et condamné pour l'agression et le viol d'une employée de l'ambassade d'Allemagne en Algérie.

Initialement prévu le 19 novembre dernier, le procès a été renvoyé en raison de l'absence de la victime, employée de l'ambassade d'Allemagne où elle exerce en qualité de chargée de sécurité. Les faits remontent au 1er juillet 2024. Aux environs de 5 heures du matin, l'accusé s'est introduit par effraction dans l'appartement de la victime, situé rue Carthage, au cœur du quartier résidentiel de Hydra, après avoir escaladé le mur de la propriété. Une fois à l'intérieur, il l'a agressée violemment, lui portant plusieurs coups de couteau sur différentes parties du corps avant de la violer. Selon les éléments de l'enquête, le logement de la victime lui aurait été indiqué par un ancien gendarme, qui agissait comme informateur au profit de malfaiteurs. Ce dernier leur fournissait des renseignements précis sur les habitations à cibler, ainsi que sur les horaires les plus propices pour commettre leurs forfaits. Lors du premier procès, tenu devant le tribunal criminel d'Alger en première instance, l'accusé, déjà détenteur d'un lourd casier judiciaire, a été reconnu coupable de l'agression et du viol de la victime, Carina Vanesse Meissner. Il a été condamné à une peine de 15 ans de réclusion criminelle.

Dans la même affaire, l'ex-gendarme a écopé d'une peine de 10 ans de prison ferme pour avoir fourni des informations ayant facilité la commission de cet acte criminel.

R. H.

CRISE DU RIAL

L'Iran au bord de l'explosion sociale

Le Secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale d'Iran, Ali Larijani, secrétaire général du Conseil suprême de la sécurité nationale, a averti que toute intervention des États-Unis entraînerait un «chaos total» au Moyen-Orient.

Depuis dimanche dernier, l'Iran est secoué par une vague de protestations qui a rapidement pris de l'ampleur, devenant l'un des plus grands mouvements sociaux du pays en plusieurs années. Ce soulèvement populaire intervient dans un contexte de crise économique profonde, aggravée par des tensions politiques internes et externes. Les revendications, bien que d'abord économiques, ont évolué vers un rejet du régime en place, notamment en raison de l'inflation galopante, de la dévaluation du rial, et des sanctions internationales. Retour sur ces événements marquants, qui se poursuivent dans un climat de violence et de répression.

LES ORIGINES DES MANIFESTATIONS

Les protestations ont été déclenchées par des commerçants à Téhéran, en réponse à la dépréciation du rial, qui a perdu près de la moitié de sa valeur en 2025 face au dollar. La hausse de l'inflation, dépassant les 40 %, a exacerbé la situation, augmentant considérablement le coût de la vie, en particulier pour les classes moyennes et les commerçants.

Les manifestations se sont rapidement étendues à d'autres villes et provinces, notamment Fars, Lorestan et Khuzestan. Les revendications économiques initiales se sont peu à peu politisées, la population exprimant son mécontentement face à un gouvernement jugé inefficace et corrompu. Ce mécontentement s'est amplifié par une gestion jugée catastrophique des ressources et des besoins de la population.

Le gouvernement a réagi en déployant les forces de sécurité, notamment les paramilitaires «Basij», pour tenter de rétablir l'ordre. Cette répression a entraîné des affrontements violents, avec plusieurs morts et blessés parmi les manifestants. Le gouvernement a également procédé à de nombreuses arrestations, ciblant principalement les leaders étudiants et les figures dissidentes.

Les autorités ont utilisé des moyens violents pour contenir les manifestations, incluant des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des matraques. Toutefois, cette répression n'a fait qu'intensifier la détermination des manifestants.

L'APPEL À UN DIALOGUE

Face à la situation, le président Masoud Pezeshkian a proposé un «mécanisme de dialogue» avec les leaders des manifestations. Cependant, cette proposition a été reçue avec scepticisme, tant les autorités restent floues sur les modalités de ce dialogue. Les



manifestants, qui réclament des réformes économiques et politiques, doutent de la sincérité du gouvernement.

En parallèle, l'exécutif a annoncé des mesures d'urgence, telles que l'introduction d'aides directes pour les citoyens, afin de désamorcer les tensions. Toutefois, ces initiatives sont perçues par certains comme des tentatives superficielles de calmer la colère populaire.

Les manifestations ont attiré l'attention de la communauté internationale, notamment des États-Unis, qui ont exprimé leur solidarité avec les manifestants. L'ancien président Donald Trump a menacé d'intervenir militairement si Téhéran continuait à réprimer les protestations pacifiques, exacerbant les tensions géopolitiques dans la région.

L'Iran a réagi vivement à ces menaces, qualifiant les déclarations américaines d'ingérence dans ses affaires intérieures. Ali Larijani, secrétaire général du Conseil suprême de la sécurité nationale, a averti que toute intervention des États-Unis entraînerait un «chaos total» au Moyen-Orient.

Si les manifestations ont commencé par des revendications économiques, elles ont rapidement pris un tour politique. Les manifestants, en plus de dénoncer la crise économique, exigent des réformes du système politique. Des slogans tels que «Mort au dictateur», en référence au guide suprême Ali Khamenei, ont été entendus dans plusieurs villes. Ce changement de ton a durci les affrontements entre la population et le régime.

L'ENJEU D'UN DIALOGUE NATIONAL RÉEL

L'avenir de l'Iran repose désormais sur un véritable dialogue entre le gouvernement et la population. Toutefois, les chances de résolution pacifique demeurent faibles, au vu de l'absence de réelles concessions politiques de la part du gouvernement. La répression violente et l'incapacité de répondre aux revendications sociales pourraient prolonger le cycle de la colère et de l'instabilité.

Les manifestations actuelles représentent un tournant pour l'Iran. Elles incarnent un appel à un changement profond, tant au niveau économique que politique. La réponse du gouvernement déterminera non seulement l'issue de ces manifestations, mais aussi l'avenir du pays.

R.I/agences

RÉUNIFICATION DE TAÏWAN AVEC LA CHINE

Pékin persiste et signe

Le président chinois, Xi Jinping, a réaffirmé son engagement en faveur de la réunification de Taïwan avec la Chine, soulignant que «la réintégration est une dynamique historique irrésistible». Cette déclaration a été faite après deux jours d'exercices militaires intensifs menés par l'armée chinoise autour de l'île, incluant des simulations de «blocus» des ports et le lancement de missiles et d'avions de combat.

Xi a insisté dans son discours du Nouvel An, prononcé à Pékin, sur le lien «sanglants» qui unit les citoyens des deux rives du détroit de Taïwan et a souligné que la politique «un pays, deux systèmes» devait être appliquée avec une fermeté inébranlable. L'armée chinoise a mené les exercices «Mission Justice 2025» les 28 et 29 décembre. Ces manœuvres ont vu la participation de plus de 200 avions de chasse et de missiles. Vingt-sept missiles ont été tirés, certains tombant à moins de 50 kilomètres des côtes de Taïwan, ce qui a exacerbé les tensions entre les deux pays.

Les exercices ont suivi une annonce des États-Unis concernant une importante vente d'armement à Taïwan, d'une valeur de 11,1 milliards de dollars. Cette décision a intensifié les tensions, la Chine considérant Taïwan comme une province séparatiste et menaçant régulièrement d'utiliser la force pour rétablir son contrôle sur l'île.

Xi a également souligné les succès diplomatiques et économiques de la Chine, mentionnant l'organisation de la réunion de l'Organisation de coopération de Shanghai (SCO) en août 2025, à laquelle ont participé des leaders mondiaux comme le président russe Vladimir Poutine, le Premier ministre indien Narendra Modi, et le président turc Recep Tayyip Erdoğan. Xi a affirmé que la réunification de Taïwan faisait partie de la vision chinoise d'un nouvel ordre mondial, et a ajouté que la Chine était prête à soutenir d'autres pays dans leur reconnaissance de Taïwan comme partie intégrante de la Chine. En réponse aux exercices militaires chinois, Taïwan a renforcé sa défense. Le président taïwanais Lai Ching-te a déclaré que l'île défendrait sa souveraineté et renforcerait ses capacités militaires face aux menaces croissantes de Pékin. Il a également appelé les partis politiques locaux à cesser d'entraver les efforts pour augmenter le budget de la défense nationale, soulignant l'urgence de la situation face aux ambitions de la Chine.

Les manœuvres chinoises ont suscité des réactions internationales, notamment de la part des États-Unis, du Royaume-Uni, du Japon, de l'Australie, des Philippines et de l'Union européenne. Ces pays ont exprimé leur inquiétude face aux tensions croissantes dans le détroit de Taïwan. La Chine a répondu fermement, qualifiant les protestations de ces pays d'ingérence dans ses affaires intérieures, et a accusé les «séparatistes pro-indépendance» à Taïwan d'être la principale menace à la stabilité de la région.

Au cours de son discours, Xi a également mis en avant les avancées technologiques de la Chine, comme les robots de combat et les missions spatiales, illustrant le progrès du pays dans des domaines stratégiques. Il a aussi mentionné les succès culturels de la Chine, notamment dans le domaine des jeux vidéo et du cinéma, avec des productions comme Black Myth: Wukong et le film d'animation Ne Zha 2, soulignant la portée internationale croissante de la culture populaire chinoise.

Les tensions autour de Taïwan ne cessent d'augmenter, avec des manœuvres militaires chinoises se multipliant et des déclarations de plus en plus fermes de la part de Pékin concernant son intention de réunir l'île sous son contrôle. Le gouvernement taïwanais, quant à lui, maintient sa position de défense de sa souveraineté, alors que la communauté internationale reste divisée sur la question de l'indépendance de Taïwan.

SUISSE

Une explosion fait plusieurs morts

L'explosion survenue lors des célébrations du Nouvel An à Crans-Montana, station de ski de luxe située dans les Alpes suisses, a fait de nombreuses victimes, dont plusieurs étrangers.

Selon la police suisse, l'incident, survenu à 01h30 heure locale, serait dû à un incendie causé par des feux d'artifice et non à un acte terroriste. L'explosion a fait 100 blessés, dont la majorité dans un état grave, et a entraîné la mort de 40 personnes, selon les autorités italiennes. La tâche de l'identification des victimes est compliquée en raison des graves brûlures qu'elles ont subies.

Les secours ont été rapidement déployés sur place, avec 10 hélicoptères et 40 ambulances envoyées pour évacuer les blessés vers des hôpitaux de Sion, Lausanne, Genève et Zurich.

Les autorités suisses, en collaboration avec des équipes italiennes, travaillent sans relâche pour identifier les victimes et ramener les corps à leurs familles. La procureure Beatrice Bilo a exprimé que la priorité était de procéder aux identifications et d'assister les familles des victimes dans cette tragédie.

Les responsables locaux ont exprimé leur solidarité envers les familles endeuillées, et le maire de Crans-Montana, Matthias Reynard, a déclaré que cette nuit censée être festive s'était tragiquement transformée en cauchemar. Les autorités continuent leur enquête, privilégiant l'hypothèse d'un incendie accidentel.

YÉMEN

Vers une escalade militaire

Les tensions au Yémen révèlent la fragilité du processus de transition et l'incapacité des parties à trouver des solutions durables dans un climat de rivalités internes exacerbées.

Le Yémen traverse une période de tensions internes qui menacent sa stabilité, dans un contexte où la coopération internationale et les efforts diplomatiques pour apaiser la situation sont essentiels.

Depuis plusieurs mois, des affrontements violents opposent les forces loyales au gouvernement du Conseil présidentiel de transition, soutenu par l'Arabie Saoudite, et les combattants du Conseil de transition sud (CTS), qui réclament une plus grande autonomie pour le sud du Yémen. Ces événements révèlent la fragilité du processus de transition et l'incapacité des parties à trouver des solutions durables dans un climat de rivalités internes exacerbées.

Le 2 janvier 2026, l'ambassadeur saoudien au Yémen, Mohamed Al-Jaber, a exprimé son mécontentement face au refus d'Aidarous Al-Zoubaidi, président du Conseil de transition sud, de respecter les accords de désescalade et de désengagement militaire. Selon Al-Jaber, ce refus constitue un précédent dangereux et reflète une volonté de prolonger les tensions, compromettant ainsi les efforts saoudiens de désamorcer le conflit. La coalition dirigée par l'Arabie Saoudite avait tenté, sans succès, d'amener le CTS à retirer ses forces des gouvernorats de Hadramout et Al-Mahra, afin de les remettre aux forces de protection nationale. Al-Zoubaidi a notamment bloqué un vol transportant une délégation saoudienne en mission de désescalade, exacerbant ainsi les tensions.

Ce refus d'engagement pacifique s'accompagne de mesures unilatérales du CTS, telles que l'attaque de camps militaires à Hadramout et Al-Mahra, qui ont aggravé les souffrances de la population. Al-Jaber a souligné que cette attitude fragilise la cause sudiste et sert des intérêts personnels au détriment de la stabilité du pays.



DES COMBATS VIOLENTS À AL-KHASHAA

Le 2 janvier 2026, des affrontements ont éclaté à Al-Khashaa, dans le gouvernorat de Hadramout, entre les forces de « Protection nationale » loyales au gouvernement et celles du CTS. Ces combats ont impliqué des frappes aériennes contre les positions du CTS après leur prise de plusieurs camps militaires par les forces de la protection nationale. La violence s'est intensifiée, et les civils continuent de souffrir des conséquences de ces conflits.

Face à cette escalade, le président du Conseil présidentiel de transition, Rashad Al-Alimi, a appelé à un retrait immédiat des forces du CTS des gouvernorats de Hadramout et Al-Mahra. Il a affirmé que l'État ferait face à toute rébellion contre ses institutions avec fermeté, conformément à la Constitution et aux lois internationales. Il a également déploré la perte des gains politiques et économiques, soulignant que l'escalade ne faisait qu'aggraver la souffrance des citoyens.

Al-Alimi a insisté sur le fait que la priorité du gouvernement était de restaurer l'autorité de l'État, de protéger ses institutions et de garantir la sécurité de la population. Il a prévenu que l'État appliquerait des sanctions contre ceux qui continueront à s'opposer à la légitimité gouvernementale.

La situation actuelle trouve ses racines dans la question sudiste, qui est un dossier sensible depuis l'unification du Yémen en 1990. Bien que l'Accord de Riyad, signé en 2019, visait à réunir les forces politiques du nord et du sud, la situation sur le terrain ne cesse de se dégrader. Le CTS continue de réclamer une plus grande autonomie pour le sud, et ses actions renforcent les tensions internes. Al-Alimi a rappelé que le gouvernement soutenait la justice de la cause sudiste, mais a averti que toute solution devait respecter les principes du droit international et éviter la violence qui déstabiliserait davantage la région.

LA POSITION DE L'ARABIE SAOUDITE

L'Arabie saoudite joue un rôle clé en soutenant les efforts de désescalade, mais l'attitude de certains leaders du CTS met à l'épreuve la patience de Riyad. Le refus d'Al-Zoubaidi de coopérer a non seulement compromis les relations bilatérales, mais aussi fragilisé les progrès en matière de sécurité et de stabilité. La situation devient de plus en plus complexe, et l'Arabie Saoudite avertit que la persistance de cette attitude pourrait avoir des répercussions pour la sécurité de toute la région du Golfe.

Dans ce climat de tensions croissantes, Al-Alimi a réaffirmé son engagement en faveur de la paix et de la réconciliation. Selon lui, la priorité doit être la reconstruction du Yémen et la restauration de l'autorité de l'État. Il a appelé toutes les parties à privilégier le dialogue et la coopération pour éviter une nouvelle escalade violente. Le futur du Yémen dépend de la capacité de ses dirigeants à surmonter leurs divergences et à travailler ensemble pour la paix et la stabilité du pays.

R.I/agences

ACCUSATIONS CROISÉES ENTRE KIEV ET MOSCOU

Les négociations de paix sous pression

La nouvelle année a débuté sur fond de violences croissantes entre la Russie et l'Ukraine, les deux pays s'accusant mutuellement de frappes visant des civils. Moscou a rapporté une attaque sur un hôtel et un café à Kherson, dans le sud de l'Ukraine, où au moins 24 personnes ont trouvé la mort, tandis que Kiev a dénoncé des frappes massives russes sur ses infrastructures énergétiques.

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a déclaré sur Telegram que, pour marquer la nouvelle année, plus de 200 drones kamikazes russes avaient frappé l'Ukraine, ciblant notamment des installations énergétiques dans sept régions du pays.

Cette offensive a exacerbé les difficultés de l'Ukraine, qui peine à maintenir la défense de son espace aérien.En réponse, Moscou a accusé Kiev d'avoir mené un raid aérien à l'aide de drones sur Kherson, tuant au moins 24 personnes, dont un enfant.

Selon le gouvernement russe, cette attaque aurait visé des civils célébrant le Nouvel An dans la ville côtière de Khorly, soulignant que 50 personnes avaient été blessées, dont six enfants.



NÉGOCIATIONS ET PRESSIONS INTERNATIONALES

Les tensions militaires sont alimentées par des discussions diplomatiques internationales sous l'égide du président américain Donald Trump, visant à mettre fin à la guerre qui dure depuis presque quatre ans. Toutefois, les négociations sont plombées par les accusations réciproques de chaque côté, chacun cherchant à imposer ses conditions et sa vision du conflit.

Zelensky a insisté sur l'urgence d'obtenir des systèmes de défense aérienne modernes pour contrer les attaques russes. Il a précisé que les alliés de l'Ukraine connaissaient les manques en équipement de défense, et qu'une livraison d'armements était attendue pour renforcer les capacités de l'Ukraine. Moscou a également accusé l'Ukraine d'avoir tenté d'attaquer la résidence du président Vladimir Poutine, accusation qui a été fermement démentie par les autorités ukrainiennes et des responsables européens. Les enquêteurs américains ont par ailleurs conclu qu'aucune preuve de cette tentative n'existait, malgré la publication par le Kremlin de vidéos montrant des débris de drones marqués de lettres ukrainiennes.

Les frappes réciproques continuent de faire des victimes civiles des deux côtés. En Ukraine, des attaques russes ont tué un homme et blessé une femme de 87 ans à Kherson. Des habitations ont été détruites, notamment dans la zone résidentielle de la ville.

De l'autre côté, les frappes ukrainiennes ont endommagé plusieurs infrastructures russes, incluant des installations ferroviaires. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a fait état des informations reçues par le président Poutine concernant l'attaque contre des civils à Kherson, qualifiée de crime de guerre par les autorités russes. Les deux camps continuent de cibler des infrastructures stratégiques. En Ukraine, des installations énergétiques et ferroviaires ont été touchées, notamment dans la région de Soumy, sur la ligne de front. Les autorités russes ont précisé que ces frappes visaient des installations utilisées pour soutenir les forces ukrainiennes.

Alors que les combats se poursuivent, les discussions diplomatiques peinent à aboutir. Les autorités ukrainiennes insistent sur la nécessité d'un renforcement de la défense aérienne, tandis que la Russie continue de dénoncer ce qu'elle considère comme des attaques injustifiées contre ses civils. Les mois à venir pourraient être décisifs : les deux pays semblent bloqués dans une impasse, avec des négociations sous haute tension et des combats qui se multiplient sur le terrain.

ARRESTATIONS D'AMÉRICAINS AU VENEZUELA

Pression accrue sur Maduro

Les États-Unis ont intensifié leur déploiement militaire près du Venezuela, dans un contexte de tensions croissantes entre les deux pays. Selon des responsables américains, les forces de sécurité vénézuéliennes ont arrêté au moins cinq Américains ces derniers mois. Ces arrestations ont eu lieu après le lancement d'une campagne de pression militaire et économique contre le président vénézuélien Nicolás Maduro, à la suite des accusations de trafic de drogue et de corruption qui pèsent sur lui. Trois des détenus sont des citoyens vénézuélo-américains, tandis que deux autres sont des ressortissants américains. Certains sont accusés de crimes graves, notamment le trafic de drogue.

Les autorités américaines estiment que Maduro utilise ces arrestations comme levier pour exercer une pression sur Washington, alors que les États-Unis intensifient leurs actions contre le Venezuela, notamment en ciblant des cargaisons de pétrole.

CAN 2025

Des huitièmes de finale explosives

Les huitièmes de finale s'annoncent spectaculaires et se joueront du 3 au 6 janvier 2026 dans huit stades différentes répartis sur six villes marocaines.

Algérie–RD Congo et Afrique du Sud–Cameroun sont les deux affiches relevées des huitièmes de finale de la CAN-2025 disputés de samedi à mardi, que les favoris aborderont sereinement, après une phase de groupes plutôt tranquille, sauf pour la Côte d'Ivoire tenante du titre.

SÉNÉGAL – SOUDAN

Porté par ses mousquetaires Edouard Mendy (33 ans), Kalidou Koulibaly (34 ans), Idrissa Gueye (36 ans) et Sadio Mané (33 ans), ainsi que par la fougue de leur supersub Ibrahim Mbaye (17 ans), le Sénégal, autre cador de l'épreuve, a assumé son rang en terminant premier du groupe D. Seule ombre au tableau des Lions de la Teranga, la suspension du capitaine Koulibaly exclu lors de la dernière rencontre.

Son absence ne devrait pas suffire au Soudan, pays ravagé par la guerre civile depuis 2023, qui s'est hissé en phase finale sans avoir inscrit le moindre but. Sa seule victoire contre la Guinée équatoriale a été acquise grâce à un but contre son camp.

MALI – TUNISIE

«Si nous continuons à jouer comme ça, nous n'irons pas bien loin», a averti le toujours très franc Tom Saintfiet, sélectionneur du Mali né en Belgique, après trois matches nuls ternes dans le groupe A, qui ont suffi néanmoins aux Aigles pour rallier les huitièmes. La Tunisie a, elle, alterné le sérieux face à l'Ouganda (victoire 3-1) et l'inconsistance contre le Nigeria (défaite 3-2), avant de se contenter du minimum 1-1, face à la Tanzanie. De quoi rendre ce duel très indécis.

MAROC – TANZANIE

Un match déséquilibré sur le papier : le Maroc, pays hôte et favori mais dont le seul titre continental remonte à 50 ans, est classé 101 places devant la Tanzanie au classement FIFA (11e contre 112e). D'autant que les Tanzaniens vont découvrir pour la première fois de leur histoire un match à élimination directe lors d'une CAN.

Les Marocains, en mode diesel jusqu'ici, ont retrouvé leur capitaine Achraf Hakimi lors du dernier match de groupe et des couleurs grâce au duo d'attaquants Brahim Diaz (Real Madrid) et Ayoub El Kaabi (Olympiakos), trois buts chacun, en tête du classement des buteurs avec l'Algérien Riyad Mahrez.

AFRIQUE DU SUD – CAMEROUN

Duel serré d'outsiders. Arrivée discrètement au Maroc, l'Afrique du Sud, troisième de la dernière CAN, n'a pas franchement impressionné sinon par les sorties fracassantes de son sélectionneur belge Hugo Broos sur l'organisation de la compétition. Mais les Bafana Bafana se sont qualifiés sans trembler non plus.

Côté Cameroun, le nouveau sélectionneur, David Pagou, a réussi l'exploit de remettre en un temps record de l'ordre dans une tanière en feu il y a encore quelques semaines. Les Lions Indomptables, cinq fois champions d'Afrique, sont toujours au rendez-vous des CAN qu'ils disputent.

ÉGYPTE – BÉNIN

Les Pharaons, recordmen du nombre de sacres (7 titres), ont été les premiers à avancer en huitièmes, notamment grâce à leur star Mohamed Salah (2 buts), en froid avec Liverpool mais qui retrouve le sourire en sélection.

Le Bénin vit une deuxième phase finale après celle de 2019, grâce à sa seule victoire étriquée face au Botswana 1-0. Les Guépards du vétéran Steve Mounié sont combatifs mais manquent cruellement de tranchant devant le but.

NIGERIA – MOZAMBIQUE

Porté par l'attaquant masqué Victor Osimhen et le Ballon d'or africain 2024 Ademola Lookman (2 buts, 2 passes décisives en 2 rencontres), le Nigeria, vainqueur de ses trois premiers matches fait figure d'épouvantail. Non qualifié pour le Mondial-2026, il s'avance en favori du tournoi.



Le Mozambique, embêtant à jouer, qui s'est extirpé du groupe le plus relevé avec la Côte d'Ivoire et le Cameroun, va lui connaitre son premier match à élimination directe d'une Coupe d'Afrique.

ALGÉRIE – RD CONGO



Le match phare des huitièmes. L'Algérie, dans le sillon de son vétéran Riyad Mahrez et de sa nouvelle coqueluche, Ibrahim Maza, 20 ans, a remporté ses trois matches de groupe, une première pour elle depuis 2019, année de son dernier titre.

Mais la RDC, qui a tenu tête au Sénégal 1-1 et enregistré le retour au premier plan de Gaël Kakuta (34 ans) – un pari réussi pour le sélectionneur français Sébastien Desabre –, est persuadée de pouvoir «chicoter» les Fennecs comme ses supporters l'affirment avec humour.

CÔTE D'IVOIRE – BURKINA FASO

Opposition déséquilibrée a priori entre le tenant du titre ivoirien, au parcours certes compliqué jusqu'ici, mais porté par le jeune duo Guéla Doué et Amad Diallo, qui donne le tournis aux défenseurs, et le Burkina, qualifié sans être brillant mais qui a probablement perdu sur blessure son atout majeur, le gardien Hervé Koffi, l'un des meilleurs du continent.

Les enseignements du premier tour

●PHASE DES GROUPES

Mahrez dans l'équipe type



La Confédération africaine de football a dévoilé hier, l'équipe type du premier tour de la CAN 2025. Dans celle-ci, plusieurs surprises, même si elle comprend des joueurs attendus et importants dans le parcours de leur sélection. Sur le plan offensif, Riyad Mahrez et Brahim Diaz ont terminé la phase de groupes avec trois buts chacun, tandis qu'Ademola Lookman a pesé avec deux buts et deux passes décisives, sans disputer le troisième match, comme Mahrez, leurs équipes étant déjà assurées de la première place. Sadio Mané et Amad Diallo figurent également dans ce onze. Au milieu, Carlos Baleba est présent, alors qu'en défense Noussair Mazraoui, Edmond Tapsoba, Axel Tuanzebe et Ali Abdi complètent l'équipe, avec Mohamed El Shenawy dans les buts. Notons, néanmoins, l'absence au poste de milieu offensif de Ibrahim Maza, auteur de deux buts et d'une passe décisive durant cette phase de groupes. Une absence qui risque aussi de faire grand bruit.

Le favori de la compétition a mis du temps à rentrer dans son tournoi. Après un premier match maîtrisé face aux Comores (2-0) mais pas vraiment emballant, les Lions de l'Atlas ont buté face à une équipe du Mali très solide (1-1).

Il a donc fallu attendre le troisième match, face à une assez faible équipe de Zambie, pour voir un Maroc conquérant et libéré (3-0). Reste qu'il est difficile de se faire une idée quant au réel niveau de jeu de cette équipe marocaine qui n'a pas encore rencontré de cadors.

LA DÉROUTE DU GABON

La CAN réserve habituellement son lot de surprises, et ce dès les premiers matchs. Mais cette année, les grosses écuries ne se sont pas fait surprendre. Sénégal, Côte d'Ivoire, Nigéria ou encore Algérie, les équipes phares du continent ont tenu leur rang.

La seule véritable déception : le Gabon. Les Panthères avançaient d'un pas assuré vers cette CAN, fort d'un superbe bilan en 2025 avec un seul match perdu au compteur. Mais la compétition a tourné au cauchemar avec zéro point au compteur et une défaite 3-2 face au Mozambique qui a fait beaucoup de mal au groupe.

Cette débâcle gabonaise s'est d'ailleurs transformée en affaire d'état. Le gouvernement a décidé de dissoudre le staff de Thierry Mouyouma, d'écarter certains cadres dont Pierre-Emerick Aubameyang et de suspendre l'équipe nationale "jusqu'à nouvel ordre".

UN CAMEROUN RETROUVÉ

Après une année 2025 cauchemardesque ponctuée notamment d'une non-qualification pour la prochaine Coupe du monde et d'un conflit interminable entre Samuel Eto'o et le ministère des Sports, le football camerounais retrouve des couleurs. Sous la houlette de David Pagou, un proche du président de la Fécafoot, les Lions Indomptables ont recommencé à rugir, pour le plus grand plaisir de leurs fans qui se sont mobilisés en masse au pays. .

Sans André Onana ou encore Vincent Aboubakar, écartés par la Fécafoot, les Lions Indomptables s'en sortent finalement très bien pour le moment. En 2017, le Cameroun s'était imposé en étant loin d'être favori, un scénario qui pourrait se reproduire.

LA RDC VEUT CRÉER LA SURPRISE

Aux portes du Mondial pour la première fois depuis 1974, les Léopards ont abordé cette CAN avec des ambitions affichées. Sous la houlette de Sébastien Desabre, et avec à sa tête un Chancel Mbemba surmotivé, la RDC s'est imposée en 2025 comme l'une des meilleures équipes du continent. Et lors de ce premier tour, dans un groupe D pourtant très difficile, les Congolais n'ont pas flanché, faisant jeu égal avec le Sénégal.

Les Congolais ne terminent deuxièmes de cette poule de la mort qu'à la différence de buts. En 1/8es de finale, la RDC va devoir affronter un des favoris pour le titre : l'Algérie. Mais les Léopards aiment se frotter aux gros et la position d'outsider leur convient très bien, comme l'a prouvé leur parcours lors des barrages continentaux pour le Mondial 2026 où ils ont battu le Cameroun et surtout le Nigéria.

L'AMBIANCE, ABSENTE AU RENDEZ-VOUS

Vendu par le comité d'organisation et la CAF comme la meilleure CAN de l'histoire avant même le début de la compétition, cette édition marocaine n'emballe pas vraiment les gens sur place.

Le manque d'ambiance a été pointée du doigt à plusieurs reprises notamment par le sélectionneur de l'Afrique du Sud, Hugo Broos. "Ce n'est pas comparable aux Coupes d'Afrique des Nations au Gabon ou en Côte d'Ivoire (en 2024) Là-bas, on avait vraiment l'impression d'être dans un tournoi. Quand on prenait le bus pour aller à l'entraînement, les gens agitaient des drapeaux et nous saluaient. Ici, il n'y a rien", a-t-il affirmé à la presse.

Alors que le Maroc avait annoncé la vente d'un million de billets, de nombreux matchs n'ont pas attiré les foules. Le climat extrêmement maussade du côté de Rabat, ville qui abrite la majorité des matchs, y est peut-être pour quelque chose.

EQUIPE NATIONALE

Les Verts fixés sur la RDC

Le choc entre l'Algérie et le Congo fait déjà saliver toute l'Afrique du football.

Suite à leur excellent début de Coupe d'Afrique des Nations (CAN) où ils ont aligné trois victoires, et ont propulsé l'Algérie au second tour, les joueurs de l'équipe nationale qui ont le vent en poupe, tiennent à maintenir le cap, et poursuivre leur beau parcours en cette compétition continentale, afin d'aller le plus possible. Ayant hérité de la République Démocratique du Congo (RDC), en huitièmes de finale de la CAN 2025, les poulains du sélectionneur Vladimir Petkovic affichent une grande détermination pour surmonter le prochain cap. Certes ce ne sera pas un client facile, mais aussi pas une grosse cylindrée du continent. Ce détail laisse les coéquipiers de Zineddine Belaïd faire preuve de prudence, pour la simple raison que ce sera un match à élimination directe, où la moindre erreur leur sera fatale. D'ailleurs, pour éviter toute mauvaise surprise, et bien évidemment l'élimination sur les mains de la RD Congo, les joueurs de l'équipe nationale



algérienne sont déjà concentrés sur leur prochain sujet, et ambitionnent de faire mieux que les des trois matchs précédents gagnés face au Soudan, le Burkina Faso et la Guinée Equatoriale. Un état d'esprit qui ne fait que refléter le travail psychologique du coach Vladimir Petkovic, qui depuis son arrivée à la tête de l'EN, n'a pas cessé de communiquer avec ses joueurs, qu'ils soient anciens ou nouveaux, afin de mettre en place une âme pour cette équipe. Chose déjà faite, et les résultats réalisés à ce jour parlent d'eux-mêmes, notamment au cours de cette CAN 2025. A présent, reste à attendre la confirmation de la part des Hadj Moussa et compagnie, mardi prochain, face à leurs homologues congolais, dans un match à enjeu bien précis pour notre sélection nationale.

Rafik G.

L'Egyptien Mohamed Maarouf au sifflet

L'arbitre égyptien Mohamed Maarouf a été désigné pour diriger le match des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) entre l'Algérie et la République démocratique du Congo, prévu le 6 janvier.

Âgé de 39 ans, Mohamed Maarouf, de nationalité égyptienne, officie lors de la saison 2025-2026 dans les compétitions nationales et continentales. D'après les statistiques, il a arbitré 11 rencontres toutes compétitions confondues depuis le début de la saison.

Sur ces matches, il a distribué 42 cartons jaunes, trois cartons rouges directs et trois exclusions après second avertissement.

MERCATO

Maza dans le viseur du FC Barcelone



Révélation de cette phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations, Ibrahim Maza ne cesse de marquer les esprits. À seulement 20 ans, le milieu offensif algérien s'impose déjà comme l'un des grands gagnants individuels du tournoi, au point d'attirer l'attention de clubs prestigieux, dont le FC Barcelone.

En effet, la presse espagnole, les recruteurs blaugrana suivent de très près les performances du joueur du Bayer Leverkusen. Formé au Hertha Berlin, Ibrahim Maza a franchi un cap depuis son transfert au Bayer Leverkusen l'été dernier pour environ 12 millions d'euros. Sous contrat jusqu'en 2030, il s'est rapidement adapté aux exigences du haut niveau, disputant déjà la Ligue des champions et affichant des statistiques prometteuses. Pour l'heure, le FC Barcelone se situe dans une phase d'observation. Mais une chose est sûre : si Maza poursuit sur cette lancée, son nom pourrait rapidement s'imposer comme l'un des dossiers les plus suivis du mercato à venir.

JS SAOURA

Abdelkader Amrani nouvel entraîneur

La direction de la JS Saoura a annoncé mardi soir dans un communiqué, la nomination d'Abdelkader Amrani au poste d'entraîneur principal.

Dans le même communiqué publié sur les réseaux sociaux du club, la direction de la JSS a également annoncé le renforcement du staff technique. Hedroug Nadir a été nommé préparateur physique, tandis qu'Abdellatif Bouazza occupera le poste d'entraîneur adjoint. Amrani prend les rênes de la barre technique de la JS Saoura après un premier passage en 2013, avec pour mission de maintenir la dynamique positive de l'équipe et de jouer les premiers rôles au championnat de Ligue 1. Il remplace Lotfi Boudraâ qui a quitté le club de Béchar le mois de novembre dernier alors que l'équipe pointait à la 4e place du classement. La JS Saoura occupe actuellement la troisième place du classement de Ligue 1 Mobilis avec 22 points, à égalité avec l'Olympique Akbou et le MC Oran, confirmant ainsi ses ambitions dans la course aux premières positions.

CAN DE HAND-BALL

L'Algérie débutera face au Nigéria

Le Programme de la sélection algérienne de handball au 27e Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026), a été dévoilé par la Confédération africaine de la discipline (CAHB).

Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie affrontera le pays hôte, le Rwanda, ainsi que le Nigeria et la Zambie.

Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya. Dans le groupe D figurent le Cap-Vert, la Maroc, le Congo et le Bénin. La sélection algérienne de handball se trouve actuellement en stage de préparation en République Tchèque qui se poursuivra jusqu'au 1er janvier 2026. Le Sept national a déjà disputé la première rencontre amicale face à la sélection tchèque, soldée par un résultat nul (31-31), avant de poursuivre face aux sélections du Koweït (4 jan), du Kosovo (10 jan) et de la Géorgie (12 jan).



La sélection algérienne disputera également une cinquième rencontre amicale face à une formation Slovène de première division, lors de la deuxième partie de son stage de préparation, prévue du 2 au 14 janvier en Slovénie. La composante définitive des joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations sera annoncée après le dernier stage de préparation, aux alentours du 16 janvier, alors que le départ à destination du Rwanda est prévu pour le 17 janvier.

Programme du tour préliminaire (heures algériennes):

Mercredi 21 janvier (12h00): Algérie-Nigeria
Jeudi 22 janvier (18h00): Algérie-Rwanda
Samedi 24 janvier (12h00): Zambie-Algérie.

HADJ MOUSSA

« On ne va pas aller de main morte »

Homme du match lors de la large victoire de l'Algérie face à la Guinée équatoriale (3-1), Anis Hadj Moussa a logiquement été mis à l'honneur en conférence de presse. Auteur d'une prestation aboutie, ponctuée d'une activité constante sur son couloir et de deux passes décisives sur coups de pied arrêtés et dans le jeu, l'ailier algérien a surtout insisté sur l'état d'esprit collectif affiché par les Verts.

D'emblée, Hadj Moussa a rappelé l'objectif clair que s'était fixé le groupe avant cette rencontre : « On se devait de faire un grand match. On voulait remporter les trois derniers points ». Un message simple, mais révélateur de l'exigence qui anime cette sélection algérienne, désormais auteur d'un parcours parfait en phase de groupes. Dans une équipe largement remaniée par Vladimir Petković, le joueur de Feyenoord a assumé son rôle avec maturité, se montrant à la fois décisif et généreux dans l'effort.

Mais au-delà de la performance face à la Guinée équatoriale, le regard d'Anis Hadj Moussa est déjà tourné vers la suite de la compétition. Les Fennecs s'apprêtent à disputer un huitième de finale très attendu face à la République démocratique du Congo, un adversaire que l'Algérie prend très au sérieux. « On est impatients d'affronter la RDC, car c'est un huitième de finale. On joue tous nos matchs à fond », a-t-il affirmé.

Conscient de la qualité de l'adversaire, Hadj Moussa a tenu à souligner la solidité des Léopards : « C'est une très bonne équipe du Congo, on a regardé leur dernier match. C'était un très bon match ». Pour autant, l'international algérien affiche une confiance mesurée, fidèle à l'ambition collective des Verts : « Mais je pense qu'on a les joueurs pour remporter la victoire et on va y aller de main morte ». Un discours posé, ambitieux et responsable, à l'image de la prestation livrée sur le terrain par un Anis Hadj Moussa de plus en plus incontournable.

HIMAD ABDELLI :

«La RD Congo est une très belle équipe, mais.. »

Réaction de Himad Abdelli en zone mixte à l'issue de la victoire de l'Algérie face à la Guinée Équatoriale (3-1), mercredi passé à Rabat pour le compte de la 3e journée de la CAN-2025.

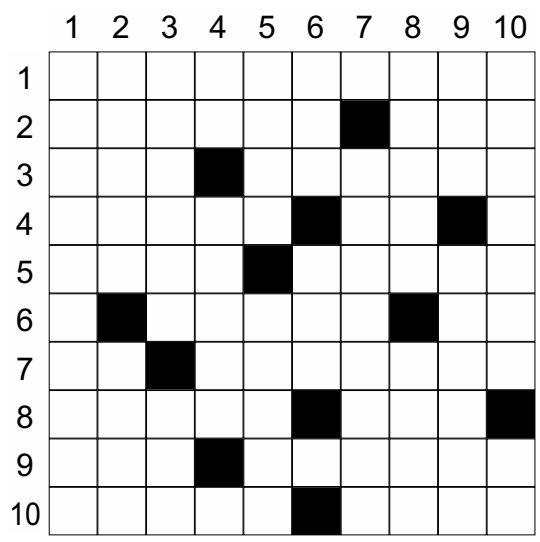
« Nous avons réalisé un bon match. Nous nous sommes facilité la tâche en inscrivant trois buts en première période, mais après la pause, nous avons un peu reculé et encaissé un but à la suite d'une erreur. Notre adversaire en huitièmes, la RD Congo, est une très belle équipe. A nous de les mettre en difficulté et d'avoir la maîtrise du ballon. Ce sera un gros match, que le meilleur gagne. Nous avons un bon groupe, tout le monde tire dans le même sens, et nous verrons jusqu'où cela nous mènera. »

ILAN KEBBAL

« Nous sommes prêts»

« Je suis très heureux de la performance de l'équipe aujourd'hui. Nous avons réussi à plier le match en première période. Concernant la rencontre face à la RD Congo, nous allons bien la préparer et nous aurons le temps d'être prêts pour ce rendez-vous important. Nous sommes soutenus depuis le début de la compétition par nos supporters, et cela fait vraiment plaisir. »

Mots Croisés



Horizontalement

1- Couper net. 2- Colorant en jaune ou rouge - Partira. 3- Edit - Laissées. 4- Vomitif - Dans. 5- Possessif - Prendre acte en Belgique. 6- Carabine à long canon - Possessif. 7- Test d'intelligence - Rappellent le miel. 8- Quelqu'un - Obtienne. 9- Peuple du Nigeria - Qui a de la laitance. 10- Rude au toucher - Epreuve.

Verticalement

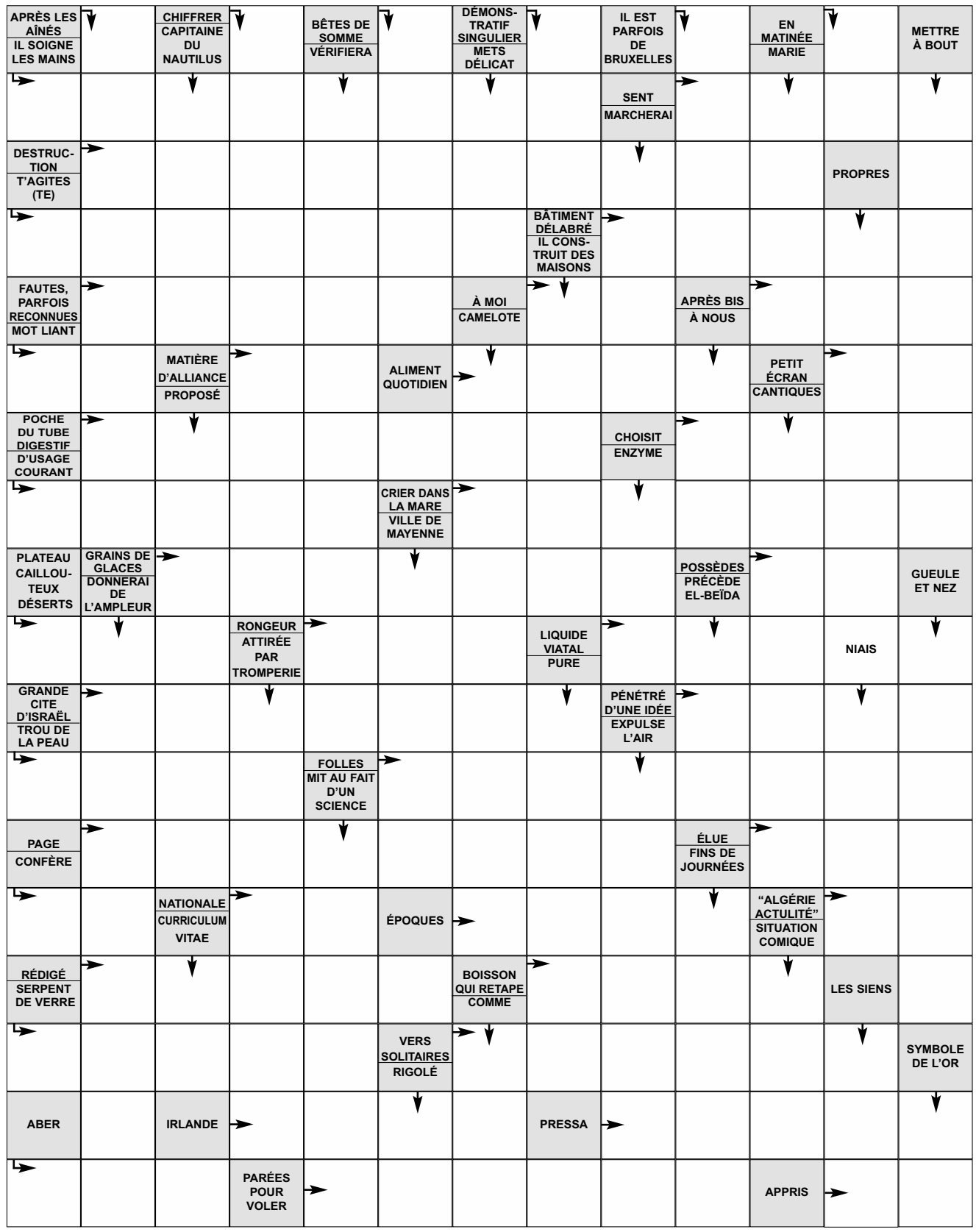
1- Se parler à soi-même. 2- Retire l'eau de la barque - Pays d'Asie. 3- Hurle la vente de sa marchandise - C'est pas du vrai. 4- Possessif - Meurtre. 5- Civilisation d'Amérique latine - Elle naît dans les roses. 6- Enlève - Blonde de pub. 7- Découvrait. 8- Réfutent - A superposé des poissons. 9- Long temps - Se retrouvent sans chefs. 10- Frôleras - Fait alliance.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Spangieuse **Sponjieuse** **Sppongieuse** **Spongieuse**	**Halètement** **Halaitement** **Halétement** **Halèttement**
Bazalte **Basaltte** **Basalte** **Basâlte**	**Coquiyette** **Coquillette** **Koquillette** **Coquillete**

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Ville d'Egypte

ADONIS
AILETTE
ALERTE
ALITÉE
AMBIDEXTRE
AMOURACHÉ
BÉTAIL
BICHONNER
BLETTE
BOSNIEN
BRAILLE
CHAUFFAGE
CHAUSSON
COLORIAGE
COMMISSURE
CONFUSE
CONSOLE
COQUILLETTE
CRUAUTÉ
DENSIMÈTRE
ENDIVE
EOLE
EPOQUE
EVEIL
EXTRADER
FAUTE
FIER
FILMER
FLEUVE
GAZ
HERMINE
INITIÉ
INOUÏ
INSOLÉ
INTERTITRE
JACTER
LABIAL
LACET
LAMPE
LISTE
MACADAM
MACHINALE
MIEN
MIRABELLE
MOULE
NIÇOISE
ONDULEUR
PARALYSIE
PROCÉDER
RENTE
SANCTION
SAO PAULO
SCORIE
SÉJOUR
SORTILÈGE
SPONGIEUSE
SUCCÈS
TAILLEUR
TOXIQUE
VÉNÉRABLE
ZÉNITH

C O M M I S S U R E D E N S I M E T R E
P C H A U F F A G E E N C A R U O M A V
A C H M I A L E L O I E D R S A T N S E
R H A E U E V U N U S O E E I O O A M N
A A R T R U O D O U N T J L X I O A N E
L U E T E M U N E I C O E I T P C S O R
Y S E L I L I I S A U T Q C A A E E S A
S S F E E N G N J R T U N U D E V L C B
I O N U S N I R E E E A L A L I T O O L
E N R O O C E S E U S O M A D I Q S R E
M R L P O M E S E R R R L N B U E E I E
A E S I L C U T E U N C E I I I N V E L
C D S I C F U D E E E H O L A N A L E L
H E F U N A A L I E T P L N O T L L T E
I C S O U R L N A I I E O H S I E E I B
N O C R T I S E N M T T C Q A O C B L A
A R C X A O Z E T T P I I R U A L E A R
L P E T B A Z A E N B E B N L E T E H I
E C O L O R I A G E E G E L I T R O S M
I N T E R T I T R E E R T X E D I B M A

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

VROMBISSEMENT - CRIANTES - ETUI - CHAS-SA - ELUE - AN - ESPRIT - MI - ONGLE - UV - ETAL - GEO - HAIR - AIL - GERCEE - ROUSSE - SALUE - US - OR - RI - LU - SEGUIN - SUEDE - PERONE - NOS - EPIA - EDEN - LIN - ANIS - ETC - MENANT - SUC - TA - METIER - RACES - NE - SEMERA - NUEE - RUT - FER - ATTEND - REJETTE.

VERTICALEMENT

ARCHANGE - ISOLEMENT - ORANGERS - USINE - UT - AMIS - LOCALE - NATTEE - BASEE - ELUDE - NI - EN - MINAS - HEU - EPA-TES - ST - PUA - ES - IN - RER - ASSERVIR - EPAIS - MUR - LI - ROUGE - SURETE - EMEU-TE - USURE - CAR - ETE - TAS - IODE - CAFE - ONU - MAISONNETTE - ET - TITILLER - ENCASTRE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- PROTOCOLES. 2- HORAIRE - VU. 3- ETE - NUIRE. 4- NA - SLTELE. 5- OTITE - LIEE. 6- MISE - VENTS. 7- EVEREST - AS. 8- NERON - SALI. 9- ELAN - MER. 10- SI - ALESE.

VERTICALEMENT

1- PHENOMENES. 2- PORTATIVE. 3- ORE - ISERE. 4- TA - STEROLS. 5- OINTE - ENE. 6- CRUE - VS - NA. 7- OEILLETS. 8- REIN - AME. 9- EVE - ETALES. 10- SU - MESSIRE.

4x4 Pécuniaire - Logarithmique
Topinambour - Vélomoteur

BIFFE-TOUT : SLOVAQUIE

Page réalisée
par Souiki Sidali



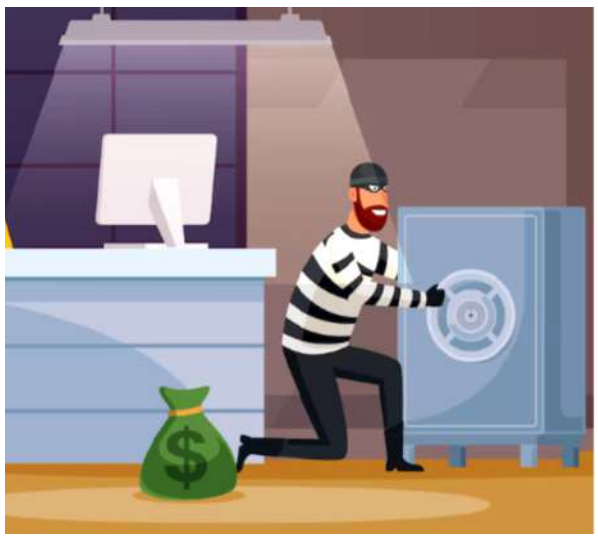
10/10 «RANA DJINA»

À l'occasion de la CAN, Fianso, Yasmine Ammari, Tikoubaouine et le groupe Les Dragons ont uni leurs voix dans une chanson de soutien à l'équipe nationale intitulée «Rana Djina». Ce titre festif et engagé célèbre la fierté, l'unité et l'espoir autour des Verts. Le morceau vise à motiver joueurs et supporters, en ravivant l'esprit collectif et l'ambiance de victoire. Avec plus d'un demi-million de vues sur YouTube et Facebook, les internautes qualifient la chanson de «morceau rassembleur et entraînant qui donne des frissons et booste l'ambiance avant les matchs.»

9/10
POLÉMIQUE AUTOUR D'UN PARFUM À L'ODEUR DU CANNABIS



Une vidéo promotionnelle d'une fragrance inspirée du cannabis en Algérie a suscité la controverse, cumulant plus de 86k vues. De nombreux internautes dénoncent la promotion d'une odeur associée à une drogue, estimant que cela peut influencer l'imaginaire des jeunes. D'autres estiment qu'il ne s'agit que d'un parfum et établissent un parallèle avec les fragrances inspirées du whisky, rappelant que ces dernières se vendent bien que l'alcool étant déconseillé pour la santé.



7/10
QUAND LES SÉRIES NOURRISSENT LE CRIME

Un spectaculaire braquage a visé une succursale de la caisse d'épargne à Gelsenkirchen, dans l'ouest de l'Allemagne. À l'aide d'une perceuse spéciale, des inconnus ont percé un mur pour accéder à la salle des coffres et piller plus de 95 % des 3 300 coffres loués par 2 700 clients. Le préjudice est estimé à plus de 30 millions d'euros. Le casse, découvert après une alerte incendie, aurait eu lieu pendant la période de Noël. Les suspects restent non identifiés. De nombreux internautes estiment que les séries de braquage influencent ce type d'opérations, citant «La Casa de Papel», «Lupin» ou encore «Braquo». Ils dénoncent une banalisation du crime «façon cinéma», qui donnerait des idées toujours plus audacieuses aux malfaiteurs. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 6k réactions.

6/10 TOURISME : L'ALGÉRIE DANS LE TOP 20 DE CNN



Longtemps absente des circuits touristiques internationaux, l'Algérie fait une entrée remarquée dans la liste des 20 meilleures destinations à visiter en 2026 publiée par CNN. Le média souligne l'ouverture récente du pays au tourisme, facilitée depuis 2023 par de nouveaux visas de 30 jours et des vols directs avec l'Europe. Encore peu fréquentée, l'Algérie séduit par son authenticité, ses paysages préservés et l'absence de surtourisme. CNN met particulièrement en avant le Sahara algérien, qui couvre près de 90 % du territoire, ainsi que le Tassili n'Ajjer, riche en art préhistorique. Le manque de confort et de réseau est présenté comme un luxe moderne : une déconnexion totale.
Avec plus de 3 700 réactions, les internautes qualifient l'Algérie de destination fascinante et authentique, saluée pour sa beauté brute, mais réservée aux voyageurs curieux et aventureux.

8/10
MAHREZ : MISE AU POINT SUR SES ORIGINES

Face à la propagation de rumeurs affirmant que la mère de Riyad Mahrez serait Marocaine, le commentateur sportif algérien Hafid Derradji a tenu à rétablir la vérité. Il a précisé que la mère de l'international algérien est bien Algérienne et que seule sa grand-mère maternelle est Marocaine. Ainsi, les deux parents de Riyad Mahrez sont Algériens. Cette clarification, largement relayée avec plus de 25k réactions, a été soutenue par de nombreux internautes, qui dénoncent certaines pages sur les réseaux sociaux accusées de diffuser des informations trompeuses sur les origines du joueur.



5/10
ADIEUX AUX ARTISTES ALGÉRIENS

Pendant l'année 2025, l'Algérie a perdu de grands artistes : Biyouna, Madani Naamoun, Hamza Feghouli, Badi Lalla, Allam Bouzid, Wassim Kechkar, Ali Zebidi, Mimoun Kouaki, Mohammed Lakhdar-Hamina, Soufiane Zikem, Karim Tahar, Hamdan Boumaad, Ouarda Amel, Mohamed Khaznadji, Aouabdia Ahmed, Youssef Didine, Noubli Fadel, Abdelmadjid Sellamna, Rmimez, Halima Kheddache et Khaled Louma. Ces talents, qui ont marqué la musique, le cinéma et le théâtre, laissent un vide immense dans le paysage culturel. Leurs œuvres continuent de résonner et d'inspirer les nouvelles générations. La mémoire de ces artistes restera gravée dans le cœur des Algériens. Avec plus de 2 800 réactions, les internautes expriment tristesse et nostalgie, saluant l'héritage artistique de ces disparus. Beaucoup rappellent que leur influence perdure.

4/10 HOMMAGE À OUARDIA HAMITOUCHE



Trente-cinq ans après sa disparition, Ouardia Hamitouche, figure emblématique du cinéma et du théâtre algériens, continue de marquer les mémoires. Actrice populaire au charisme naturel, elle a brillé dans de nombreuses comédies cultes des années 70 à 90. Grand-mère maternelle du rappeur franco-algérien Lacrim, elle a fait l'objet d'une publication hommage ayant dépassé les 300 réactions. Les internautes saluent une «grande dame du cinéma algérien».

3/10 DÉCÈS DE CHEB EL HEBRI

Dans les dernières heures de l'année 2025, le chanteur Seltane Habri, connu du grand public sous le nom de Cheb El Habri, est décédé ce jour des suites d'une longue maladie, à l'âge de 67 ans. Artiste emblématique, il faisait partie des figures marquantes du raï et de la chanson oranaise, dont la notoriété a fortement brillé durant les années 1980. Son œuvre a laissé une empreinte durable dans le paysage musical algérien.
Avec plus de 250 réactions sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes ont exprimé leur tristesse et leur émotion, rendant hommage à un artiste «authentique» et «inoubliable». Beaucoup saluent son apport majeur au raï oranais et rappellent que ses chansons ont marqué toute une génération. D'autres adressent leurs condoléances à sa famille et soulignent que Cheb El Hebri restera une légende de la musique populaire algérienne. Que Dieu lui accorde sa vaste miséricorde.

2/10
KRIMOU DERRADJI COMMENCE L'ANNÉE À LA MECQUE

À l'occasion du début de la nouvelle année, l'acteur Krimou Derradji a partagé des photos depuis les Lieux Saints, accompagnées d'une prière écrite exprimant gratitude, foi et recueillement. Avec plus de 200 émojis, de nombreux internautes l'ont le félicité, saluant sa démarche spirituelle et lui adressant des messages de bénédiction, de respect ainsi que des vœux de paix, de santé et de réussite pour l'année à venir.

1/10
MINI MISS & MISTER ALGÉRIE 2025

Sohaib Benazza et Nada Mountafikh ont été sacrés Roi et Reine de la beauté des enfants d'Algérie 2025, à l'issue d'une cérémonie mettant à l'honneur le talent, l'élégance et la confiance des plus jeunes. Avec près de 200 émojis, les internautes ont largement félicité les deux lauréats, saluant leur charisme et leur innocence, tout en souhaitant qu'ils soient accompagnés et protégés pour évoluer sereinement, loin de toute pression, dans le respect de leur âge.

CRÉSUS

CRÉSUS # 2037 SAMEDI 3 JANVIER 2026

UNE VISITE OFFICIELLE PRÉVUE AU 1er SEMESTRE 2026

LE PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE

Au-delà de son caractère officiel, cette visite, la première d'un pape en Algérie depuis l'indépendance du pays, marquera également le retour en force de Saint Augustin.

Parmi les événements mondiaux marquants de cette nouvelle année, la visite prochaine du pape Léon XIV en Algérie devrait représenter un tournant décisif pour le pays. Pour l'heure, ni la date ni le programme exact de la visite ne sont confirmés. Cependant, selon certaines sources, la visite officielle du pape pourrait avoir lieu au cours du premier semestre 2026.

Ce sera un moment historique, une première pour le pays, et un événement suivi de près par les médias internationaux. L'Algérie sera sous les projecteurs du monde entier, ce qui lui apportera une visibilité diplomatique accrue, après deux années intenses au Conseil de sécurité de l'ONU. En termes de gains diplomatiques, l'Algérie en ressortira probablement gagnante.

Au-delà de son caractère officiel, cette visite, la première d'un pape en Algérie depuis l'indépendance du pays, marquera également le retour en force de saint Augustin. Né à Souk-Ahras (anciennement Thagaste), Augustin, auteur d'une œuvre théologique monumentale, a été évêque d'Annaba (Hippone) de 395 à 430. L'Algérie, notamment à travers deux grands colloques internationaux en 2001 et 2016, s'est récemment réappropriée l'héritage de ce théologien chrétien. L'annonce de la visite de Léon XIV a été faite par lui-même le 2 décembre 2025, dans l'avion du retour de son voyage au Liban.



UNE VISITE MARQUANTE

Malgré le caractère historique de cet événement — aucun pape ne s'y étant rendu auparavant —, l'information suscite une certaine réserve dans le pays. « Je souhaite aller en Algérie pour visiter les lieux qui ont marqué la vie de saint Augustin », a déclaré Léon XIV. De plus, « la figure de saint Augustin aide beaucoup à jeter des ponts, car en Algérie, il est très respecté en tant que fils de la patrie », a ajouté le pape.

Même si Léon XIV n'a pas évoqué cette dimension devant les journalistes, son déplacement revêt également une signification particulière : il a été élu pape le 8 mai 2025, jour de la mémoire des moines de Tibhirine. L'année 2026 marquera d'ailleurs le 30e anniversaire de leur enlèvement et de leur martyre. Ce voyage aura ainsi aussi une dimension de pèlerinage personnel — à peine élu pape, il s'était présenté lui-même au balcon de Saint-Pierre, le 8 mai 2025, comme un « fils de saint Augustin ». Il a pour objectif, selon lui, de « poursuivre le dialogue et créer des ponts entre le monde chrétien et le monde musulman ». Ce choix dessine déjà certaines priorités du pontificat de Léon XIV, qui réfute le "clash des civilisations" proclamé par les populismes à travers le monde.

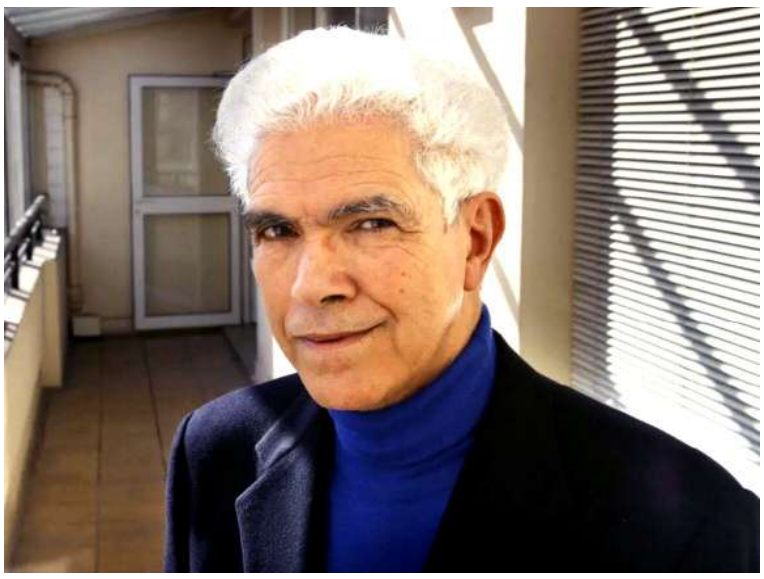
Le projet de ce voyage a été rapidement mis en place. « Je lui ai proposé de venir en Algérie dès le jour de son élection », raconte l'archevêque d'Alger, le cardinal Jean-Paul Vesco. « Le pape m'a répondu qu'il viendrait s'il était invité », poursuit le dominicain. « Pour les Algériens, c'est une grande fierté d'accueillir Léon XIV. Jamais aucun pape n'est venu en visite en Algérie », souligne Jean-Paul Vesco. Selon le cardinal franco-algérien, saint Augustin fait partie intégrante du patrimoine culturel du pays, un point que Léon XIV a mentionné lors de son entretien dans l'avion, début décembre. Le pape présentait le célèbre Père de l'Église comme un pont, reconnu en Algérie comme « fils de la patrie ».

En juillet 2025, lors de sa visite officielle en Italie, le président Tebboune a été reçu au Vatican par Léon XIV, auquel il a transmis une invitation. Le président Tebboune a offert au pape un rameau de l'olivier de saint Augustin, un arbre trois fois millénaire sous lequel l'évêque d'Hippone passait de longs moments de méditation et de prière. Les préparatifs de la visite du pape en Algérie avancent à grands pas. Léon XIV visitera notamment Annaba, après Alger, où se trouve la basilique Saint-Augustin, ou «Lalla Bouna», comme l'appellent les Annabis.

M.T.

DÉCÈS DE MOHAMMED HARBI

Le Président Tebboune présente ses condoléances



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté hier ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et historien, Mohammed Harbi, décédé à l'âge de 93 ans. Il a souligné que l'Algérie a perdu «un homme remarquable» qui s'est engagé dès son jeune âge dans la lutte contre le colonialisme.

Dans un message de condoléances, le président a exprimé sa profonde tristesse et a rappelé que Mohammed Harbi avait rejoint les rangs de la Révolution de libération, non seulement en tant que moudjahid, mais aussi en tant que cadre du Gouvernement provisoire de la République algérienne. Après l'indépendance, il se consacra à l'écriture et à la recherche, enrichissant la bibliothèque mondiale de plusieurs ouvrages précieux sur l'histoire du mouvement national et de la Révolution de libération.

«En cette triste occasion, j'adresse mes plus sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire», a ajouté Tebboune, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder Sa miséricorde à l'âme du défunt et de lui accorder un vaste paradis, tout en apportant patience et réconfort à ses proches. Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a également présenté ses condoléances, exprimant une immense tristesse face au décès de Mohammed Harbi. Sur sa page officielle, il a écrit : «Le moudjahid, historien et écrivain, Mohammed Harbi, a combattu le colonialisme aussi bien par les armes que par la plume, vouant sa vie à la défense de la patrie et à la préservation de la mémoire nationale.»

De son côté, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a adressé un message de condoléances à la famille de Mohammed Harbi, soulignant son engagement dans le militantisme, la recherche et l'enrichissement de la mémoire nationale. Mohammed Harbi est décédé jeudi, à l'âge de 93 ans. Né en 1933, il était un militant du mouvement national et un membre de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) en France. Il a ensuite rejoint le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Enseignant universitaire et historien, il a publié plusieurs ouvrages sur le mouvement national et la Révolution de libération.

INTERDICTION DE L'ACTIVITÉ DE 37 ONG À GHAZA

L'OCI condamne la décision sioniste

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a exprimé, dans un communiqué, sa condamnation de la décision de l'occupation sioniste de suspendre les activités de 37 organisations non gouvernementales internationales opérant dans le domaine de l'aide humanitaire et médicale dans les territoires palestiniens occupés, et spécifiquement dans la bande de Gaza.

Le Secrétariat général de l'OCI a souligné que ces organisations jouent un rôle essentiel et irremplaçable pour atténuer la souffrance humaine dans la région, notamment à Gaza, qui fait face à une crise humanitaire majeure. La décision sioniste a été qualifiée de «mesure arbitraire», susceptible d'aggraver davantage la situation catastrophique, en raison des restrictions sionistes qui empêchent l'acheminement suffisant d'aide humanitaire et médicale.

L'OCI a rappelé que cette décision va à l'encontre du droit international humanitaire, en particulier des principes énoncés dans l'avis consultatif de la Cour internationale de justice, qui stipule que l'occupation doit faciliter le travail des organisations humanitaires internationales et garantir l'accès humanitaire à Ghaza sans obstacles.L'Organisation de la coopération islamique a également appelé la communauté internationale à prendre des mesures concrètes et à exercer une pression effective sur l'entité sioniste pour qu'il annule cette décision. L'OCI a insisté sur la nécessité de protéger les travailleurs humanitaires et de garantir la liberté de leur action dans l'ensemble des territoires palestiniens, en particulier à Gaza.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

La Somalie prend la présidence

La Somalie prendra officiellement la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU dès ce mois de janvier, succédant ainsi à la Slovénie.

Le représentant permanent de la Somalie auprès de l'ONU organisera une conférence de presse vendredi pour informer les journalistes accrédités du programme de travail du Conseil, qui aura été approuvé lors de la séance du jour même.

Le Conseil de sécurité est composé de 15 membres, dont cinq permanents, qui détiennent le droit de veto : la Russie, la France, la Chine, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les dix autres membres, élus pour un mandat de deux ans par l'Assemblée générale selon une répartition géographique, sont la Somalie, le Danemark, la Grèce, le Pakistan, le Panama, Bahreïn, la République démocratique du Congo (RDC), le Libéria, la Lettonie et la Colombie.